échanges urbains 2018

6es RENCONTRES INTERRÉGIONALES DE L'URBANISME

JEUDI 29 NOVEMBRE 2018
CENTRE DES CONGRÈS PIERRE-BAUDIS
TOULOUSE

FOCUS
PROJETS COMPOSITES

PROJET DE TERRITOIRE
NATURE EN VILLE
ESPACE PUBLICS
DÉMARCHES DE PARTICIPATION
RENOUVELLEMENT URBAIN
NOUVEAUX QUARTIERS

apump.org urbanistes-uom.fr

échanges

SIXIÈMES RENCONTRES INTERRÉGIONALES DE L'URBANISME

urbains

2018

SIXIÈMES RENCONTRES INTERRÉGIONALES DE L'URBANISME

Toulouse est devenu, avec Échanges Urbains, un lieu de rendez-vous régulier pour tous ceux qui sont convaincus que l'avenir de la ville implique un partage des savoir faire et des connaissances de chacun.

Depuis son origine, Échanges Urbains privilégie aux grands discours le partage d'expériences concrètes.

Loin des « autopromotions », loin d'une survalorisation des « innovations » et de la « technologie », cette manifestation préfère la modestie des acteurs de terrains et leur volonté de privilégier des approches simples et qui prennent en compte tous les aspects de ce qui fait la ville.

C'est pour cela que nous avons, dès le départ, perçu la nécessité de soutenir cette initiative qui offre aux techniciens des collectivités locales mais surtout aux élus une occasion de s'enrichir des succès et des échecs présentés dans le cadre de ces ateliers très interactifs.

Comme chacun, les élus du Grand Toulouse, cherchent – tous à leur niveau – les meilleures réponses pour aménager la ville afin d'offrir aux Toulousains une offre de mobilité, d'espaces publics de qualité, une ville de la proximité et de la rencontre de l'autre.

Ils trouveront ici de quoi nourrir leur réflexion et les encourager dans l'action.

Mais au-delà cette manifestation vise à développer un espace de discussion à l'échelle du Grand Sud.

De Montpellier à Bordeaux, de Nîmes à La Rochelle, Échanges Urbains témoignent de la vitalité des territoires.

Toulouse Métropole est heureuse de fédérer les énergies et les initiatives à l'échelle des grandes régions et de participer à la création d'une communauté de projets.

Au-delà de cette journée, toujours riche en échanges, nous sommes convaincus qu'année après année, cet événement devient un observatoire essentiel des initiatives en faveur de la ville de demain.

Annette LAIGNEAU
TOULOUSE MÉTROPOLE *Vice-Présidente*

ÉCHANGES URBAINS 2018

ÉCHANGES URBAINS EST DÉSORMAIS UN RENDEZ-VOUS ATTENDU PAR LES PROFESSIONNELS ET LES ÉLUS.

UNE JOURNÉE POUR FAIRE LE POINT SUR LES PROJETS EN COURS DANS LE GRAND SUD-OUEST, POUR S'ENRICHIR DE L'EXPÉRIENCE DES AUTRES, ET DÉBATTRE DES PRÉOCCUPATIONS QUI SONT LES NÔTRES.

L'APUMP Occitanie, UOM et leurs partenaires sont heureux de reconduire cette journée d'échange qui participe à l'amélioration et à l'enrichissement des pratiques de chacun.

Cette année, le focus s'articule autour de « projets composites ».

À travers cette appellation un peu singulière, nous avons voulu porter un coup de projecteur sur les initiatives qui tentent d'affronter les questions urbaines dans toute leur complexité.

Comment mener - dans le même temps - une politique foncière ciblée, répondre aux enjeux de mobilité durable, gérer des problématiques de relogement, fabriquer des programmes mixtes et ouverts, concilier des enjeux patrimoniaux, sociaux et environnementaux ? Tels sont les défis à relever pour répondre avec intelligence aux problématiques auxquels nous sommes confrontées.

Le déclin des villes petites et moyennes, les enjeux de l'économie dite « circulaire », les problématiques du renouvellement urbain se heurtent bien souvent à la difficulté de mobiliser simultanément de nombreux domaines d'actions et des acteurs multiples.

Pour y arriver, les chemins sont variés. Aussi, nous tentons de proposer des projets qui peuvent éclairer par leur démarche et susciter l'échange sur les méthodes à mettre en œuvre.

Les 40 opérations présentées cette année illustrent la diversité des champs de l'urbanisme. Dans un contexte ou la métropolisation prend le pas sur le contexte local et bouleverse l'équilibre de nos territoires, ces 40 projets témoignent du dynamisme présent dans le grand sud-ouest. Ici, se côtoient petits et grands projets, tous riches d'enseignements.

Souhaitons qu'Échanges Urbains 2018 soit une source d'inspiration !

Pierre ROCA D'HUYTEZA
APUMP Occitanie
Responsable de l'action

Mireille ASTRUC
APUMP Occitanie
Présidente

Eugène GRÉAU
UOM
Président

SOMMAIRE

PROGRAMME DES ÉCHANGES **8**
CARTE DES OPÉRATIONS 10
PLAN DU CENTRE DES CONGRÈS 12

LES CONFÉRENCES

PROJETS DE TERRITOIRE & POLITIQUE DE L'HABITAT

N°200 PROJET URBAIN TOULOUSAIN DANS LE PLUiH 16
N°201 MONTPELLIER TERRITOIRES 18
N°202 PÉRIGUEUX EN MOUVEMENT 20
N°203 ÉTUDE DE DÉFINITION URBAINE 22
N°204 AIRE DE MISE EN VALEUR 24
N°205 PRODUCTION DE LOGEMENTS 26
N°206 REVITALISATION DU VILLAGE DE CELLES 28
N°207 UN PROJET ŒNOTOURISTIQUE 30

NATURE EN VILLE & PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE

N°208 ES TÊT 34
N°209 GRAND PARC MÉTROPOLITAIN EN DEVENIR 36
N°210 PLAN DU MARAIS D'ORX 38
N°211 LE PARC DE LA HALLE 40
N°212 RESTAURATION DU MONT GARRAF 42
N°213 AMÉNAGEMENT : SITE DE PRATGRAUSSALS 44
N°214 POTENTIALITÉS ÉCOLOGIQUES DES TERRITOIRES 46
N°215 RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES MULTIFONCTIONNELS 48

ESPACES PUBLIC

N°216 AMÉNAGEMENT DE LA PLACE LOUIS-REY 52
N°217 LES GRANGES – ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL 54
N°218 REQUALIFICATION : CASTELNAU DE LÉVIS 56
N°219 UN PARCOURS ACCESSIBLE 58
N°220 L'AMÉNAGEMENT DU VIEUX PORT 60
N°221 D'UN ÉGOUT À UNE PROMENADE URBAINE 62

ESPACES PUBLIC

N°222 LES PROMENADES HISTORIQUES RETROUVÉES 64
N°223 AMÉNAGEMENT DU TRAIT D'UNION 66
N°224 SIGNATURE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE 68

DÉMARCHES DE PARTICIPATION & MÉTHODES ET PROCESSUS

N°225 FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 72
N°226 TOUS EN VILLE ! EXPÉRIMENTATIONS URBAINES 74
N°227 UNE PROGRAMMATION ACTIVE ET PARTAGÉE 76
N°228 REVIVRE EN CENTRE-BOURG 78

RENOUVELLEMENT URBAIN

N°229 LES ARÈNES, D'UN PÔLE D'ÉCHANGES À… 82
N°230 NPNRU ÉTUDE URBAINE ET SOCIALE 84
N°231 ENTRÉE EST DE SÈTE 86
N°232 ESPACE MULTIMODAL 88
N°233 SQUARE MAÏMAT 90
N°234 DÉCLINAISON SPATIALE 92

NOUVEAUX QUARTIERS & ÉCOQUARTIERS

N°235 LA MAÏADE 96
N°236 FAUBOURG MALEPÈRE 98
N°237 ÉCOLE D'APPLICATION DE L'INFANTERIE 100
N°238 RECONVERSION D'UNE FRICHE URBAINE 102
N°239 ÉTUDE URBAINE DU PÔLE ÉCONOMIQUE 104

REMERCIEMENTS 106
NOTES 108

PROGRAMME DES ÉCHANGES 2018

LES CONFÉRENCES DURENT 30 MN CHACUNE ET SONT ESPACÉES DE 10 MN.

8 h 30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS - PAUSE CAFÉ

9 h 00 INTRODUCTION PAR LES ORGANISATEURS ET LES PARTENAIRES

	SPOT PREMIER ÉTAGE 92 PLACES		CASSIOPÉE PREMIER ÉTAGE 308 PLACES	
9 h 30	LE PARC DE LA HALLE ET LES LIAISONS DOUCES DE CENTRE BOURG N.-A. ESTILLAC (47) N° 211	p. 40	LE TRAIT D'UNION OCC. CAHORS (46) N° 223	p. 66
10 h 10	UN PROJET ŒNOTOURISTIQUE MOTEUR DE LA REVITALISATION D'UN VILLAGE OCC. ASSIGNAN (34) N° 207	p. 30	FAUBOURG MALEPÈRE OCC. TOULOUSE (31) N° 236	p. 98
10 h 50	ÉTUDE DE DÉFINITION URBAINE ET ÉTUDE FAISABILITÉ SECTORISÉE OCC. MURVIEL-LES-MONTPELLIER (34) N° 203	p. 22	ES TÊT, C'EST LA REDÉCOUVERTE DU FLEUVE ET SA VALORISATION OCC. PERPIGNAN (66) N° 208	p. 34
11 h 30	CASTELNAU DE LEVIS, VIEUX VILLAGE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS OCC. CASTELNAU DE LÉVIS (81) N° 218	p. 56	PÉRIGUEUX EN MOUVEMENT N.-A. PÉRIGUEUX (24) N° 202	p. 20
12 h 10	TOUS EN VILLE ! OCC. GRISOLLES (82) N° 226	p. 74	D'UN ÉGOUT À UNE PROMENADE URBAINE, TRAJECTOIRES DU HÉDAS N.-A. PAU (64) N° 221	p. 62
13 h 00	DÉJEUNER FOYER ARIANE 600 PLACES		DÉJEUNER	
14 h 30	UN PARCOURS ACCESSIBLE OCC. ST-CIRQ LAPOPIE (46) N° 219	p. 58	ÉTUDE URBAINE DU PÔLE ÉCONOMIQUE DU PEX OCC. AUSSONE, BEAUZELLE, CORNEBARRIEU (31) N° 239	p. 104
15 h 10	AVAP, UN DÉFI URBAIN CONTEMPORAIN N.-A. ROYAN (17) N° 204	p. 24	ÉTUDE URBAINE ET AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE EST DE SÈTE OCC. SÈTE (34) N° 231	p. 86
15 h 50	REVIVRE EN CENTRE BOURGS, DE L'APPEL À IDÉES À L'ACTION PARTICIPATIVE OCC. BOUILHONNAC (11) N° 228	p. 78	ESPACE MULTIMODAL ET AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE EST DE SÈTE OCC. SÈTE (34) N° 232	p. 88
16 h 30	REVITALISATION D'UN VILLAGE SAUVÉ DES EAUX OCC. CELLES (34) N° 206	p. 28	PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS L'AMÉNAGEMENT DU VIEUX PORT N.-A. LA ROCHELLE (17) N° 220	p. 60
17 h 10	LA MAÏADE, 10 MAISONS DE VILLE AU SEIN DE L'ÉCOQUARTIER DES 3 FONTAINES N.-A. ONDRES (64) N° 235	p. 96	RESTAURATION ENVIRONNEMENTALE DE LA DÉCHARGE DU MONT GARRAF ESP. CATALOGNE GAVÁ (BARCELONÈS) N° 212	p. 42

À partir de 18 h 00 **COCKTAIL DE CLÔTURE**

LES THÉMATIQUES 2018

PROJETS DE TERRITOIRE & POLITIQUE DE L'HABITAT NATURE EN VILLE & PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE
ESPACES PUBLICS DÉMARCHES DE PARTICIPATION & MÉTHODES ET PROCESSUS
RENOUVELLEMENT URBAIN NOUVEAUX QUARTIERS & ÉCOQUARTIERS

FOCUS SUR **LES PROJETS COMPOSITES**

	GUILLAUMET 1 DEUXIÈME ÉTAGE 100 PLACES		GUILLAUMET 2 DEUXIÈME ÉTAGE 104 PLACES	
9 h 30	LA DÉMARCHE DE TRADUCTION DU PROJET URBAIN TOULOUSAIN DANS LE PLUIH OCC. TOULOUSE (31) N° 200	p. 16	DÉCLINAISON SPATIALE D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT OCC. MAUGUIO CARNON (34) N° 234	p. 92
10 h 10	MONTPELLIER TERRITOIRE, MÉTROPOLE PRODUCTIVE OCC. MONTPELLIER (34) N° 201	p. 18	LES GRANGES, ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL OCC. SAINT-JEAN (31) N° 217	p. 54
10 h 50	LES PROMENADES HISTORIQUES RETROUVÉES OCC. MONTAUBAN (82) N° 222	p. 64	UNE PROGRAMMATION ACTIVE ET PARTAGÉE N.-A. ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX (33) N° 227	p. 76
11 h 30	LES ARÈNES, D'UN PÔLE D'ÉCHANGE À UNE CENTRALITÉ DE QUARTIER OCC. NÎMES (30) N° 229	p. 82	PRATGRAUSSALS UN PARC VÉGÉTAL EN CŒUR DE VILLE OCC. ALBI (81) N° 213	p. 44
12 h 10	ÉCOLE D'APPLICATION DE L'INFANTERIE LA CITÉ CRÉATIVE OCC. MONTPELLIER (34) N° 237	p. 100	SQUARE MAÏMAT OCC. MURET (31) N° 233	p. 90
13 h 10	DÉJEUNER FOYER ARIANE 600 PLACES		DÉJEUNER	
14 h 30	SIGNATURE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE DES SITES DU RÉSEAU PAYS CATHARE OCC. AUDE (11) N° 224	p. 68	UN RÈGLEMENT DE PLUIH AU SERVICE DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS N.-A. LA ROCHELLE (17) N° 205	p. 26
15 h 10	LES CANAUX : UN GRAND PARC MÉTROPOLITAIN EN DEVENIR OCC. TOULOUSE (31) N° 209	p. 36	RECONVERSION D'UNE FRICHE URBAINE EN UN NOUVEAU QUARTIER DE LOGEMENTS OCC. BAILLARGUES (34) N° 238	p.102
15 h 50	POUR UNE APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DU FONCTIONNEMENT ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES OCC. TOULOUSE (31) N° 214	p. 46	PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU MARAIS D'ORX N.-A. ORX-LABENNE (40) N° 210	p. 38
16 h 30	RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES MULTIFONCTIONNELS SUR L'AIRE MÉTROPOLITAINE BORDELAISE N.-A. AIRE MÉTROPOLITAINE BORDELAISE (33) N° 215	p. 48	NPNRU - ÉTUDE URBAINE ET SOCIALE SUR LE QUARTIER DE SAINT JACQUES OCC. PERPIGNAN (66) N° 230	p. 84
17 h 10	AMÉNAGEMENT DE LA PLACE LOUIS-REY OCC. LUNEL (34) N° 216	p. 52	FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES OCC. MONTPELLIER (34) N° 225	p. 72

À partir de 18 h 00 **COCKTAIL DE CLÔTURE**

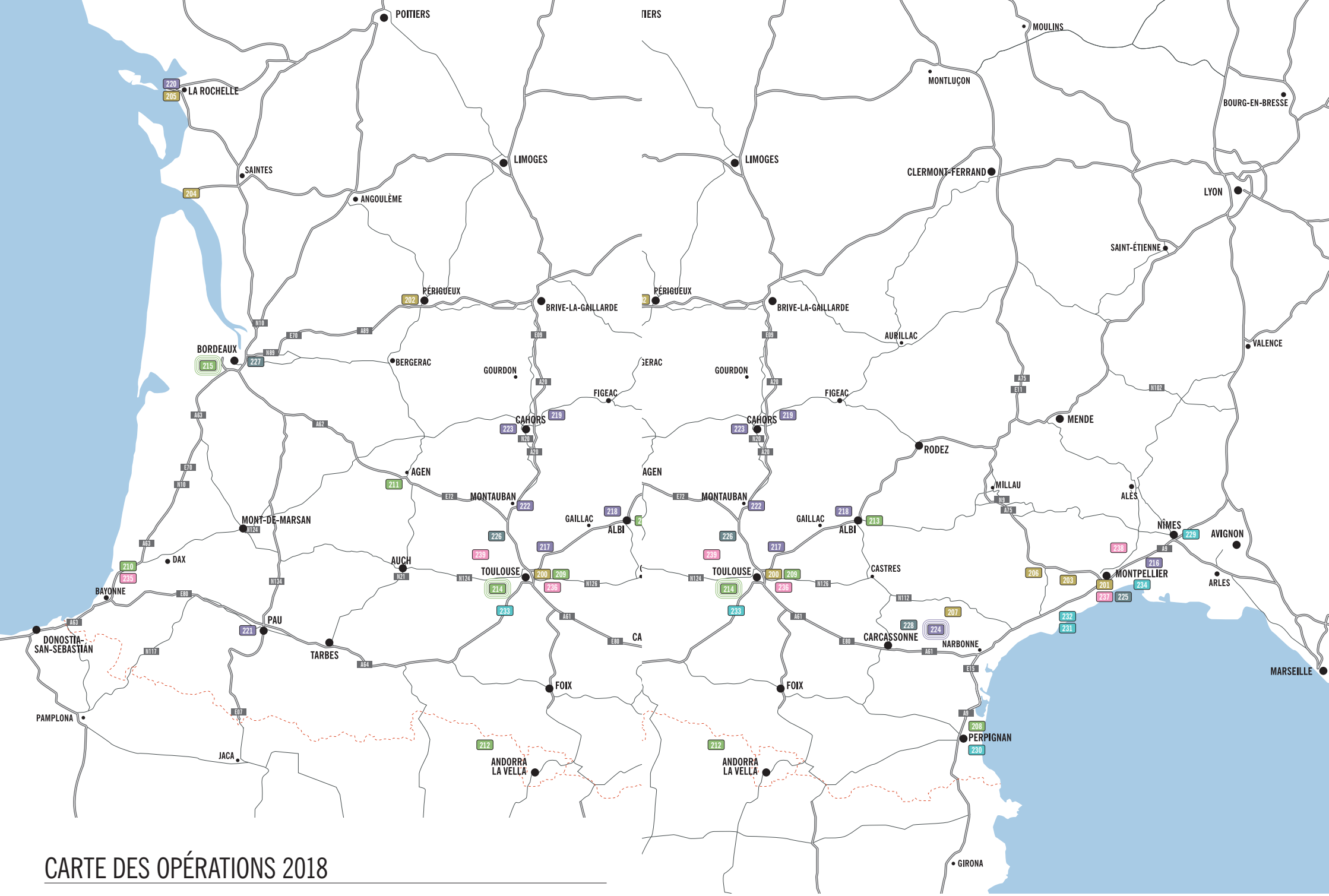

CARTE DES OPÉRATIONS 2018

PLAN DU CENTRE DES CONGRÈS

PREMIER ÉTAGE

ACCUEIL FOYER ARIANE PARTENAIRES

CASSIOPÉE SPOT

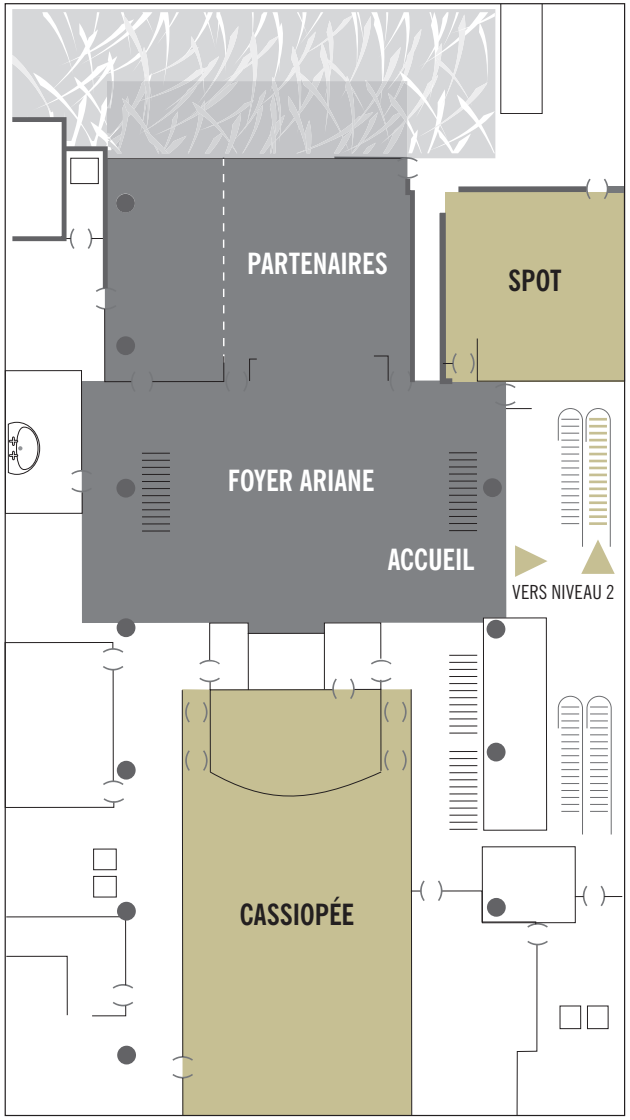

LE PROGRAMME DES ÉCHANGES
EST AFFICHÉ
DEVANT CHAQUE SALLE

PLAN DU CENTRE DES CONGRÈS

DEUXIÈME ÉTAGE

GUILLAUMET 1 GUILLAUMET 2

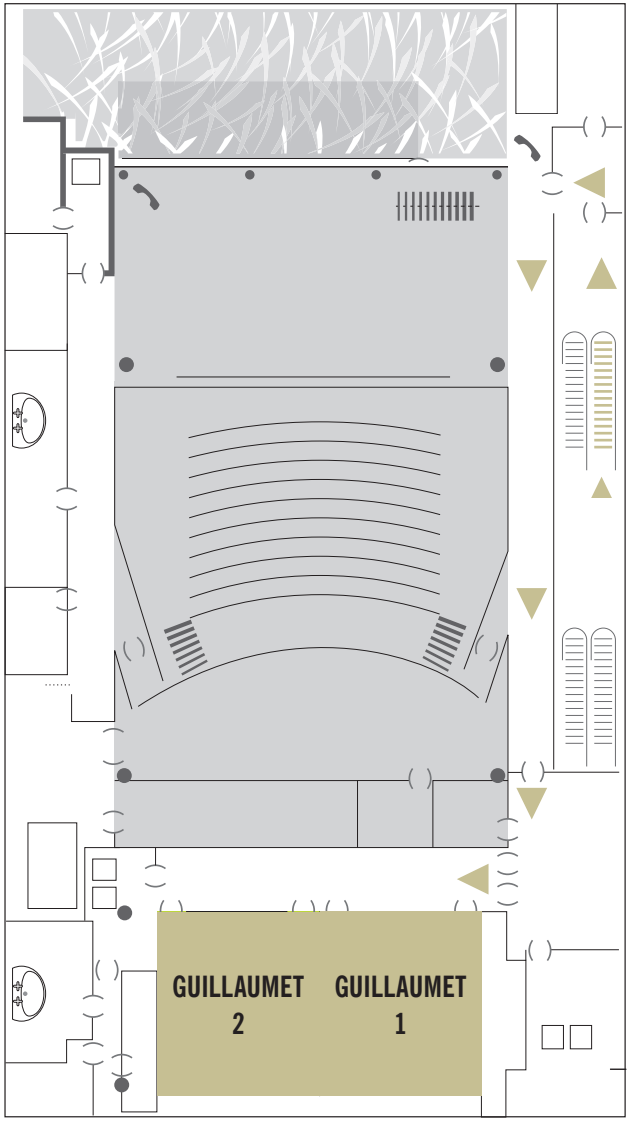

LE PROGRAMME DES ÉCHANGES
EST AFFICHÉ
DEVANT CHAQUE SALLE

DÉMARCHE DE TRADUCTION DU PROJET URBAIN TOULOUSAIN DANS LE PLUiH

LA VILLE DE TOULOUSE ACHÈVE L'ÉLABORATION DE SON PROJET URBAIN QUI DÉCLINE NOTAMMENT, À L'ÉCHELLE DE LA RUE, DU QUARTIER, LE PRINCIPE DE DENSITÉ MODÉRÉE. CETTE DÉMARCHE, SERA TRADUITE DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUiH).

UN DOCUMENT DE PLANIFICATION BASÉ SUR UN PROJET URBAIN DE RÉFÉRENCE

Initiée en mai 2016, la construction du projet urbain a débuté par la réalisation d'études urbaines sectorielles confiées à 5 équipes d'urbanistes à l'échelle de 5 secteurs de la démocratie locale de la Ville de Toulouse.
Découlant d'une analyse fine du territoire sur tous les thèmes de l'urbain (mobilité, centralités, environnement, formes urbaines…) et sa déclinaison prospective sous forme de plan guide sectoriel, cette démarche inédite a permis de cartographier le territoire de la ville de Toulouse en quatre catégories représentant l'évolution des tissus et la densité associée.
C'est sur la base de cette analyse territoriale que le PLUiH a élaboré sa concertation dans les quartiers et consolidé sa traduction réglementaire dans un temps très contraint.
L'approbation du PLUiH est prévue pour le premier trimestre 2019. Concomitamment et faisant suite au « Manifeste pour un projet urbain au service des Toulousains » publié en mars 2018, le projet urbain Toulousain fera l'objet d'une publication et d'expositions dans les quartiers.

UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION À TOUS LES NIVEAUX (TECHNIQUE-POLITIQUE-POPULATION)

La méthode de construction et de traduction du projet a permis de garantir une maturation progressive, co-construite et concertée des différentes orientations. Mais aussi de tester plusieurs outils innovants, comme la cartographie des 4 territoires de mutation urbaine de la Ville de Toulouse et sa traduction dans le PLUiH, une méthode de construction du zonage PLUiH basée sur l'observation des formes urbaines existantes, une démarche de concertation avec les associations de quartiers « mutualisée » projet urbain/PLUiH et phasée et progressive.

COÛTS 500 000 € H.T.
DÉBUT MAI 2016
LANCEMENT DES ÉTUDES DE SECTEUR
FIN AVRIL 2019
APPROBATION DU PLUiH

MAÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE TOULOUSE TOULOUSE MÉTROPOLE
MAÎTRE D'ŒUVRE **ATELIER 2/3/4** 234@234.fr 01 55 25 15 10
Pierre LASCABETTES p.lascabettes@lascabettes.fr 05 56 06 96 88
LA FABRIQUE URBAINE agence@lafabriqueurbaine.com 01 42 01 51 37
AGENCE COT agence@agencecot.fr 05 61 51 04 38
INTERLAND contact@interland.info 04 72 40 05 08

1 Travail en équipe des urbanistes lors de la conception des études sectorielles
2 Carte de vocation du foncier après un atelier de concertation sur le PLUiH (exemple du quartier 5.3)
3 Atelier de concertation sur le secteur 6, décliné à l'échelle quartiers

« MONTPELLIER TERRITOIRES MÉTROPOLE PRODUCTIVE »

UNE VASTE DÉMARCHE DE PROSPECTIVE SUR L'AVENIR DE LA MÉTROPOLE DANS SON GRAND TERRITOIRE, FRUIT D'UN TRAVAIL D'EXPLORATION DES ENJEUX ET DES FACTEURS D'ÉVOLUTIONS À COURT, MOYEN ET LONG TERME QUE LE TERRITOIRE ET SA POPULATION AURONT À CONNAÎTRE ET À VIVRE.

UN PROJET POUR VOIR LOIN ET AGIR AUJOURD'HUI

Montpellier Territoires affiche les principes du développement de l'espace métropolitain à l'aune d'horizons de temps différents. C'est une boussole qui intègre, enrichit et définit de grands thèmes d'organisation spatiale des politiques publiques de la Métropole en matière d'accueil des populations et des entreprises, de déplacements, d'environnement, d'agroécologie, d'alimentation, de résilience…

Si une partie des propositions nécessite une mise en œuvre longue, réclamant de poursuivre les efforts sur plusieurs décennies, le projet s'ancre pleinement dans la réalité actuelle du territoire et de ses habitants, pour lesquels il propose d'impulser des actions, ici et maintenant.

UN PROJET POUR DIALOGUER AVEC LES VOISINS

De par sa nature, le projet se positionne en amont des documents d'urbanisme à portée planificatrice, programmatique et réglementaire dont il définit les valeurs, les perspectives et le socle à partir desquels ils seront élaborés et avec lequel ils seront étroitement articulés (SCoT, PLUi, PDU, PLH, PCAET…).

Par ailleurs, il encourage à se saisir d'opportunités partenariales avec les communautés limitrophes ou plus éloignées lorsque la résolution de problématiques posées ne trouve sa cohérence qu'à la très grande échelle.

Le temps des territoires métropolitains succède-t-il à celui des villes ?

Pour la Métropole de Montpellier, la conscience du territoire et son ouverture nécessaire vers l'extérieur sonnent comme les prémisses de l'émergence de Métropoles en réseau.

COÛTS 450 000 € H.T.
DÉBUT 2016
FIN 2017

MAÎTRE D'OUVRAGE **MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE**
50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier cedex 02 04 67 13 60 00 f.blasco@montpellier3m.fr
MAÎTRE D'ŒUVRE **AGENCE FRANCOIS LECLERCQ** ARCHITECTE URBANISTE Leclercq Associés
39, rue du Repos - 75020 Paris +33 1 44 61 82 82 agence@francoisleclercq.fr
BASE PAYSAGISTE **UNE FABRIQUE DE LA VILLE** STRATÉGIE URBAINE **FRANCK BOUTTÉ CONSULTANTS** STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE **KATALYSE** DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE **LA CONDITION URBAINE** SOCIOLOGIE URBAINE
ROLAND RIBI & ASSOCIÉS MOBILITÉS **INGEROP** Hélène MOINEAU

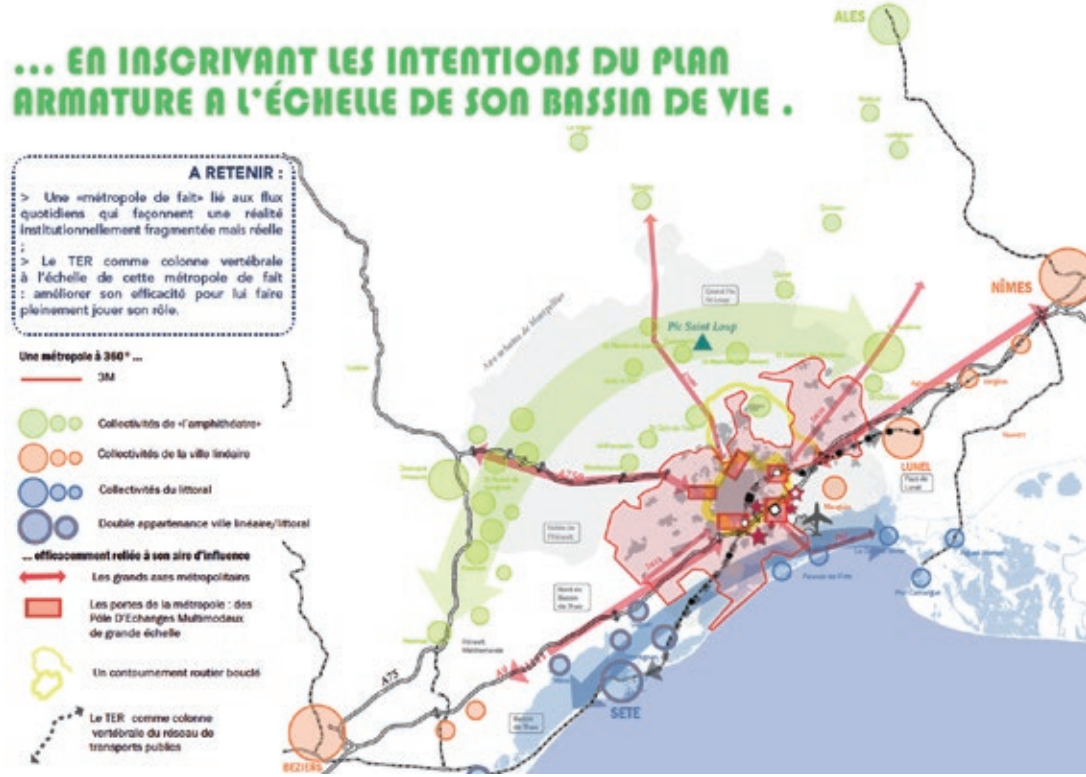

1 Une Métropole Méditerranéenne à 360°
2 Le plan armatures
3 Le réseau de ville Métropolitain

PÉRIGUEUX EN MOUVEMENT

PÉRIGUEUX, MOTEUR D'UN GRAND BASSIN DE VIE, AGIT EN UN DOUBLE MOUVEMENT, RASSEMBLE ET RAYONNE, À TRAVERS UNE DOUBLE AMBITION : RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ ET TENIR SON RANG DANS L'ARC INTÉRIEUR DES VILLES MOYENNES DE LA NOUVELLE AQUITAINE.

PÉRIGUEUX EN MOUVEMENT, OBJECTIFS ET MÉTHODE

Le programme « Périgueux en mouvement » a été construit à partir d'une commande :
Rendre la ville plus dynamique et attractive.
Améliorer le cadre de vie de ses habitants.
Il en découle des orientations d'aménagement déclinant une vision globale, en termes d'échelle et de temporalité, prenant en compte les nouveaux modes de vie et l'approche patrimoniale.
Le programme est le fruit d'une réflexion et du travail de l'urbaniste J.-P. Charbonneau en lien étroit avec les services techniques de la ville.
Ce projet urbain est également conduit par les capacités financières de la collectivité à laquelle il a permis de déterminer l'ordre de ses priorités d'action, d'appliquer un calendrier d'investissement et une planification rigoureuse.

AU CŒUR DES MÉTIERS ET DES HABITANTS

Le travail entre l'urbaniste conseil proposant un regard neuf, une expérience et une expertise, et les services de la ville éprouvés aux problématiques de gestion, a fait monter en compétence la conception.
Les ateliers de travail avec les habitants révèlent des attentes plus modestes et sans doute plus adaptées à leurs besoins, que ce que les élus peuvent imaginer.
Il en résulte une meilleure adéquation des investissements avec les capacités financières de la ville.
La population s'approprie très vite les nouveaux espaces. On constate un fort impact sur la vie des quartiers et pour le centre-ville une émulation envers les commerçants.
Les animations proposées prennent une autre dimension.
Le travail avec les services techniques de l'agglomération se fait de manière plus collaborative.

COÛTS 9 750 000 € H.T.
DÉBUT 2015
FIN 2020

MAÎTRE D'OUVRAGE **VILLE DE PÉRIGUEUX** contact@perigueux.fr 05 53 02 82 00
MAÎTRE D'ŒUVRE **VILLE DE PÉRIGUEUX** SERVICES TECHNIQUES
secretariat.st@perigueux.fr contact@perigueux.fr 05 53 02 82 00
J.-P. CHARBONNEAU charbonneau.consultant.paris@wanadoo.fr

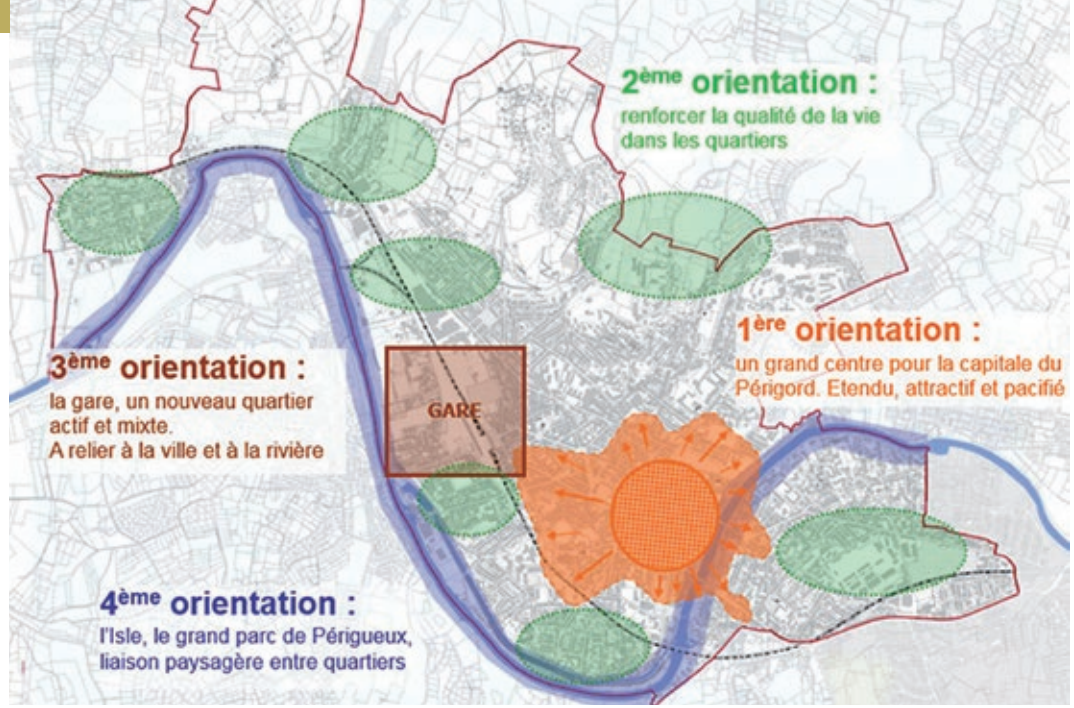

1 Carte des 4 orientations du projet urbain
2 La Place André-Maurois avant l'aménagement
3-5 La Place André-Maurois après l'aménagement

DÉFINITION URBAINE ET FAISABILITÉ SECTORISÉE

LA VOLONTÉ DE MAITRISER L'ÉVOLUTION URBAINE D'UN VILLAGE PRÉSERVÉ AUX PORTES DE MONTPELLIER, DANS UN CONTEXTE DE FORTE PRESSION FONCIÈRE ET DÉMOGRAPHIQUE.

UNE ÉVOLUTION URBAINE ADAPTÉE

Le village de Murviel lès Montpellier, situé à l'ouest du territoire métropolitain et très proche de la ville de Montpellier, a la particularité d'en être protégé par des coteaux de garrigue. Implanté sur ce relief vallonné, il s'est maintenu à l'écart de l'urbanisation continue des villages de première couronne et a pu conserver un caractère singulier dans cette région de forte pression foncière, malgré un certain nombre d'extensions urbaines apparues récemment, sous forme d'habitat pavillonnaire ou de constructions isolées.
Suite à plusieurs réflexions menées sur son territoire, la municipalité a souhaité entrer dans une démarche opérationnelle de projet, visant à compléter et articuler les études existantes afin de réaliser un projet global et cohérent pour l'évolution de la commune.

DU PLAN GUIDE AU DÉTAIL D'UNE PARCELLE

L'étude a ainsi permis :

- de dégager une vision synthétique de projet, précisant le rôle des différentes entités urbaines constituées,
- d'identifier les actions à mener, en termes d'extension et de réinvestissement urbain, de logements, d'espaces publics, de déplacements, d'environnement,
- de déterminer un phasage temporel des actions.

En cohérence avec ce travail, l'aménagement d'une nouvelle centralité a été défini.
Il articule mairie, nouveaux logements, relocalisation de petits commerces et place du marché entre le village historique perché et le vallon de la Fontaine.

COÛTS 57 366 € T.T.C.
DÉBUT 2015
FIN 2018

MAÎTRE D'OUVRAGE **COMMUNE DE MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER** mairie@murviel.fr 04 67 47 71 74
MAÎTRE D'ŒUVRE **TRAVERSES** contact@agencetraverses.fr 04 67 75 25 88
J. CANTON urbaniste
ANTEA environnement
C. HOFER concertation
J. VANEL ingénieur conseil

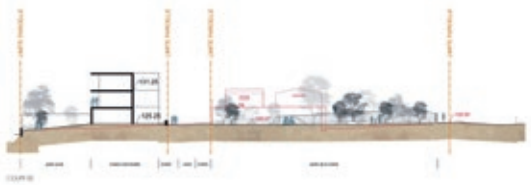

1 Orientations du projet urbain
2 La silhouette du village, bâti et végétation entremêlés
3 Contexte de la nouvelle centralité
4 Plan masse d'une des variantes étudiées
5 Coupe d'étude sur les logements
6 Coupe d'étude sur la rue

AVAP DE ROYAN AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

UN DÉFI URBAIN CONTEMPORAIN : VALORISER L'ART DE LA VILLÉGIATURE À L'AUNE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL MODERNE.
L'ESSENCE PAYSAGÈRE DU SITE : CONFIRMER LA VIE BALNÉAIRE ET AFFIRMER LA VIE QUOTIDIENNE AU SEIN D'UN PATRIMOINE DE SÉRIE.

UN PROJET URBAIN EN COMMUN POUR UNE VILLE HORS DU COMMUN

Une ville Phénix

- Une double destruction de son cœur historique au cours des siècles bouscule le site et fonde la dualité entre la ville balnéaire du début du XIXe siècle et la cité « moderne » de l'après 1945.
- Un dynamisme de développement puissant influe sur la physionomie de la ville, sur laquelle s'exerce conjointement une pression démographique saisonnière.

Une armature patrimoniale plurielle, originale et fragile

- La modernité comme patrimoine : comment maintenir l'intégrité des éléments du patrimoine de Royan, riches composites mais ténus qui sont l'essence de l'attractivité de la cité.
- Un projet nécessairement à géométrie variable entre protection et accompagnement pour ancrer la ville dans le présent pour un futur durable.

CO-CONSTRUIRE POUR FÉDÉRER LES ÉNERGIES

Le projet urbain patrimonial se construit en commun par des actions de sensibilisation des acteurs, de valorisation des espaces et d'intégration des réalités contemporaines :

- Capitaliser les lieux du patrimoine : surligner la mémoire collective, incarner le bien commun…
- Sensibiliser le regard sur l'architecture moderne domestique comme patrimoine pour que les valeurs architecturales de la modernité soient abordables par tous.
- Informer et concerter, discuter et échanger : aborder toutes les questions pour rencontrer tous les « publics » du patrimoine, dans leurs attentes individuelles comme dans les besoins collectifs.
- Initier l'appropriation pour susciter la réceptivité aux contraintes et diffuser la motivation dans les projets par l'animation pédagogique du patrimoine.

COÛTS 90 000 € H.T.
DÉBUT 2013
FIN 2018

MAÎTRE D'OUVRAGE **VILLE DE ROYAN** urbanisme@mairie-royan.fr 05 46 39 56 74
MAÎTRE D'ŒUVRE **AEPURE** MANDATAIRE maurel.g@orange.fr 01 34 85 59 58
ATELIER EMPREINTE CO-TRAITANT ericenon@yahoo.fr 05 46 41 91 81
URBANOVA CO-TRAITANT n.raudcohen@atelierurbanova.fr 05 49 04 63 67
Ève LAGLEYZE CO-TRAITANT eve.lagleyze@gmail.com 05 49 09 09 61

1 Un tissage urbain : entre cinétique des compositions bâties et élan classique des tracés

2 Une urbanité savante : la délicate modénature moderne en miroir du pittoresque balnéaire

3 Vivre sous les pins : le couvert boisé comme écrin du quotidien balnéaire

PRODUCTION DE LOGEMENTS EN INTENSIFICATION ET EN EXTENSION

L'AGGLO DE LA ROCHELLE ANTICIPE LA RÉFORME DU CODE DE L'URBANISME ET FAIT DE SON PLUI UN OUTIL AU SERVICE DES FILIÈRES DE PRODUCTION DE LA VILLE EN INTENSIFICATION.

UN OUTIL AU SERVICE DE L'INTENSIFICATION

Le débat sur les grandes orientations du PADD a eu lieu lors du conseil communautaire du 13 octobre 2016. Il a conduit à prendre une orientation forte : passer d'une production de 1300 logements par an à 1900 logements par an, en utilisant toutes filières de production, et majoritairement en intensification. Cette programmation procède d'un double mouvement. À l'amont une réelle prise en compte de l'évolution démographique qui va impacter fortement le PLH en cours. À l'aval des scénarios pragmatiques calés sur une approche des capacités croisant morphologie, règlements, mais également logiques économiques des filières de production de logements.

CADRES DE VIE ET RÈGLEMENT ILLUSTRÉ

L'approche fine des gisements en intensification crée les conditions d'une densification douce à l'initiative des habitants, et délimite à l'inverse des secteurs d'intensité urbaine où les droits à bâtir permettent une mutation très forte, structurée par des OAP.
Les trames foncières favorisent une mutation parcelle par parcelle, pour multiplier acteurs, programmes, et obtenir une richesse de formes, de fonctions, et de produits. Un répertoire de modèles d'implantation illustre le règlement en lien avec une analyse à la parcelle des cadres de vie. Pour les porteurs de projets, il illustre d'abord ce qui est possible et souhaité. Pour la collectivité, il matérialise des choix transparents et suggère des solutions contextualisées largement inspirées de savoirs urbains locaux retrouvés.

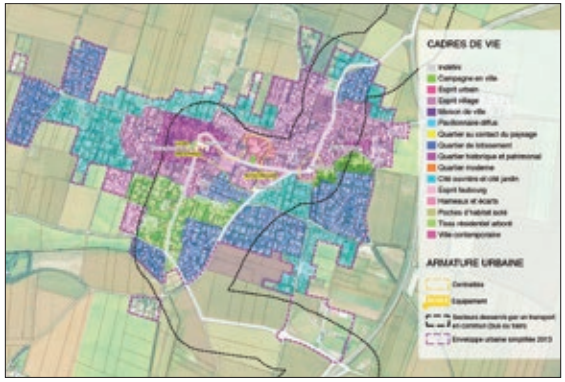

COÛTS 166 650 € H.T.

MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE
MAÎTRE D'ŒUVRE VILLES VIVANTES MANDATAIRE
ID. DE VILLE ADEQUATION, NOVASCOPIA CO-TRAITANTS

1 Réinventer la place St Maurice à La Rochelle : illustration d'une évolution possible
2 Marsilly, à chaque quartier son environnement existant ou projeté : définition des ambitions
3 Des modèles sur mesure pour des cadres de vie assurés : vers une ville souhaitée et désirable

REVITALISATION DU VILLAGE DE CELLES

CELLES, D'UN TERRITOIRE EN SUSPENS VERS UN IDÉAL DE VIE.

CELLES 2020

Le village de Celles se situe dans le nord de l'hérault sur les bords du lac du Salagou dans une commune entièrement classé au titre du paysage. Vidé de ses habitants par une politique de rachat puis d'expropriation lors de l'aménagement du lac, son bourg central est actuellement en ruine. Propriété communale depuis 2010, un projet de réhabilitation est en cours dans un contexte de pression touristique et de bassin d'emploi fragile.
La revitalisation du village de Celles repose sur trois axes majeurs, éviter la spéculation foncière, coupler l'habitat à l'installation d'entreprises, tendre vers l'exemplarité environnementale.

CELLES ; UN TERRITOIRE DE PROJET

Le projet d'aménagement de Celles a été défini et élaboré par de « non professionnels » de l'urbanisme. C'est un projet complexe qui s'inscrit dans un contexte de site classé au titre du paysage au bordure d'une zone Natura2000 et d'une ZNIEFF.
L'élaboration de ce projet a été possible grâce a la mise en synergie de nombreux acteurs : Services d'Etat, Bénévoles spécialisés, société civile, collectivités territoriales, étudiants et chercheurs. L'aspect participatif est ici non une volonté politique mais un besoin d'aller chercher les compétences manquantes a la maîtrise d'ouvrage. Cette dynamique a permis de créer un projet à la fois ambitieux et réaliste adapté a son territoire.
Il se retranscrit dans un cadre municipal à la fois rigide mais qui laisse une grande part de liberté aux maîtrise d'œuvre dans l'avenir du village.

COÛTS ENVIRONS 11 M D'EUROS H.T.
DÉBUT 1969
FIN 2019

MAÎTRE D'OUVRAGE **COMMUNE DE CELLES** cdumoulin.celles@gmail.com 06 52 81 28 39
MAÎTRE D'ŒUVRE

UN PROJET ŒNOTOURISTIQUE MOTEUR DE LA REVITALISATION D'UN VILLAGE

À ASSIGNAN, VILLAGE DE 200 HABITANTS NON LOIN DE SAINT-CHINIAN, L'INITIATIVE DU DOMAINE VITICOLE CHÂTEAU CASTIGNO EST À L'ORIGINE D'UNE STRATÉGIE DE REVITALISATION ORIGINALE DU VILLAGE.

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

Les propriétaires du domaine procèdent à l'acquisition de maisons de village afin de créer des hébergements touristiques ainsi que des commerces et des services. L'initiative est soutenue par les Collectivités qui accompagnent le projet en mettant en œuvre un programme de requalification des espaces publics.
A partir d'un diagnostic, un scénario global d'aménagement est élaboré par le CAUE, intégrant les éléments du programme privé ainsi que les équipements communaux. L'agence Atelier Sites établit ensuite le plan global d'aménagement des espaces publics et réalise une première phase de travaux : la place historique et les rues qui la relie aux différents équipements. La deuxième phase, en cours, concerne l'entrée du village, l'aire d'accueil qui s'y rattache et les rues qui la relient au centre.

UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ ORIGINAL

Le projet œnotouristique, initiative privée, a été le déclencheur d'une réflexion sur le devenir du village et porteur d'une ambition inédite sur le territoire.
Le caractère original et ambitieux de la démarche a attiré l'attention de partenaires publics qui ont soutenu le projet : Conseil Départemental de l'Hérault, Pays Haut-Languedoc et Vignobles,Communauté de Communes, Hérault Tourisme...
En 2017, le projet s'est vu décerner le Prix RBPU : Recueil des belles pratiques et des bons usages, en matière d'accessibilité de la cité, lors du colloque «Recherche et accessibilité : des applications pratiques en voirie et espaces publics», à Paris.
En 2018, l'opération est présentée dans la publication du CEREMA « Cœurs de villes et de villages accessibles à tous, recueil de belles pratiques »

COÛTS PHASE 1 **340 000 € H.T.**
PHASE 2 **500 000 € H.T.**
DÉBUT 2011
FIN PHASE 1 **2014**
PHASE 2 **EN COURS**

MAÎTRE D'OUVRAGE PHASE 1 **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
PHASE 2 **COMMUNE D'ASSIGNAN** mairie.assignan@wanadoo.fr 04 67 38 04 44
AMO CAUE DE L'HÉRAULT alain.perez@caue34.fr 04 99 13 37 00
MAÎTRE D'ŒUVRE ATELIER SITES PAYSAGISTES agence@ateliersites.fr 04 67 66 44 13

1 La place historique, auparavant un parking, a été réhabilitée, elle accueille un bar à vin et sa terrasse.
2 La gestion préalable du stationnement a permis ensuite de porter l'attention sur les sites à enjeu : la place historique, la mairie, la tour, l'entrée principale, le réseau de rues…
3 Les détails d'exécution, comme les écoulements d'eaux, ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des maîtres d'œuvre.
4 Des réservations favorisent des plantations intégrées directement en terre.

ES TÊT C'EST LA REDÉCOUVERTE DU FLEUVE ET SA VALORISATION

ES TÊT, EN CATALAN SIGNIFIE C'EST LA TÊT ! C'EST UN PROJET STRUCTURANT DU PROJET DE TERRITOIRE TERRA NOSTRA DE VALORISATION DES BERGES DU FLEUVE ET SON APPROPRIATION PAR LES HABITANTS EN VUE D'UNE GESTION INTÉGRÉE GLOBALE

UN PROJET IDENTITAIRE ET PATRIMONIAL TOURNÉ VERS LA COHÉSION SOCIALE, LA TRANSFORMATION DE L'IMAGE DE LA MÉTROPOLE, ET DE FIERTÉ DES HABITANTS DE VALORISER LES RESSOURCES NATURELLES LOCALES.

« Transmettre aux générations futures, un patrimoine exceptionnel ».
Les habitants du territoire, les riverains du fleuve sont les gardiens de la mémoire locale. Leur permettre l'appropriation de ce grand parc urbain unique en construction c'est leur confier la préservation pérenne de cet espace emblématique. En révélant cette mémoire immatérielle chaque commune retrouve son histoire, « une porte », sa propre fenêtre sur l'eau. Sur plus de 20 km, sont prévues une voie douce jusqu'à la mer, la mise en valeur du patrimoine naturel et historique : notamment un parc ornithologique, des zones récréatives et ludiques et la livraison d'un balcon en surplomb du fleuve et du paysage urbain de la ville de Perpignan avec la livraison en 2018 du *passeig*.

UN FLEUVE MÉDITERRANÉEN, UNE RESSOURCE COMPLEXE QUI DOIT S'APPRÉHENDER DANS UNE VISION STRATÉGIQUE GLOBALE POUR ANTICIPER L'APPROPRIATION PAR LE PUBLIC

Tout en considérant le caractère inondable et en préservant les ressources, un équilibre est à trouver entre protection et ouverture au public.
Le contexte réglementaire constitue un cadre nécessaire au respect de la ressource mais parfois un frein à sa valorisation. Cette situation est difficile à comprendre pour la population en attente de plus de nature. La communication et la concertation, menées très en amont ont permis une meilleure compréhension du projet et de ses limites. La fête du fleuve Têt s'installe au fil de l'eau, des années. Une manière de mettre en résonnance le projet, les travaux futurs, en marquant l'adresse et en créant l'attente !

COÛTS 12 M € H.T.
DÉBUT 2016
FIN 2020

MAÎTRE D'OUVRAGE PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE
Florence DANHYER CHEF DE PROJET ES TÊT Déléguée au rétablissement de la Continuité écologique et sédimentaire secteur Perpignan
Cellule Projet de territoire +33 4 68 08 61 19 f.danhyer@perpignan-mediterranee.org
MAÎTRE D'ŒUVRE BASE, PAYSAGISTES MANDATAIRE
ET COTRAITANTS **TECTA, EODD, BRUIT DU FRIGO** ET **FRANCK TALLON**
Michaël DE TOURDONNET perpignan@baseland.fr 05 47 74 49 20

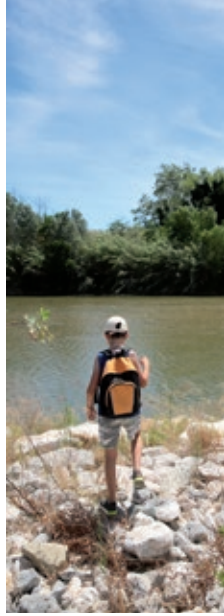

1 Le Passeig (passage en Catalan)
2 La Têt
3 Voie douce
4 Aires récréatives
5 Parc ornithologique
6 Balcon en surplomb du fleuve

LES CANAUX : GRAND PARC MÉTROPOLITAIN EN DEVENIR

LE PLUS GRAND ESPACE PUBLIC DE LA MÉTROPOLE. LE CANAL DES DEUX MERS A FORTEMENT PARTICIPÉ À STRUCTURER LA VILLE AU FIL DES SIÈCLES. L'ÉVOLUTION DE LA VILLE ET LA MENACE DU CHANCRE COLORÉ QUESTIONNE LE RÔLE DE L'INFRASTRUCTURE DANS LE TISSU URBAIN ET L'ÉVOLUTION DE SON PAYSAGE.

PLAN GUIDE DES CANAUX DE LA MÉTROPOLE TOULOUSAINE

Les canaux sont le plus grand parc d'agglomération de la Métropole. Au nord ils s'ouvrent sur la plaine alluviale et le parc Garonne. En hyper-centre ils deviennent de grands jardins propices à la promenade, aux activités sportives et à la traversée de la ville par les cycles. Au sud, le canal s'échappe de la Métropole par le campus de Rangueil.
Les voûtes arborées nous plongent dans un écrin de verdure d'une grande qualité paysagère et d'une grande intensité.

UN OUTIL PROGRAMMATIQUE POUR GARANTIR LA QUALITÉ URBAINE ET L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE DES CANAUX POUR LES 30 PROCHAINES ANNÉES

Des balades urbaines en phase diagnostic ont permis d'identifier avec l'ensemble des acteurs (habitants, commerçants, associations, élus de quartier, élus de la métropole, techniciens, spécialistes VNF, DREAL, ABF…) les enjeux de reconquête des canaux.
Un travail fin de programmation sur les espaces publics a été réalisé avec l'ensemble des services de la métropole afin d'inscrire la programmation des canaux au cœur du projet urbain toulousain (circulation, relations interquartiers, fret fluvial, animation, concertation…)
La palette végétale a été étudiée sur l'ensemble des canaux de la métropole et propose des essences résistantes aux maladies selon des séquences paysagères identifiées dans l'étude.

COÛTS 60 600 000 € H.T.
PHASAGE
EN COURS DE DÉFINITION

MAÎTRE D'OUVRAGE TOULOUSE MÉTROPOLE SERVICE DES VOIES D'EAU
MAÎTRE D'ŒUVRE URBICUS SUD Rudy BLANC ARCHITECTE PAYSAGISTE ASSOCIÉ
06 61 81 02 33 sud@urbicus.fr

1 Les séquences paysagères & urbaines
2 De nouveaux espaces de partage dédiés à la détente, aux activités sportives et au tourisme fluvestre
3 Le canal, support de nouvelles aménités paysagères et urbaines ouvertes sur la ville
4 Vers de nouveaux espaces de mobilités de qualité
5 De nouveaux espaces de partage et d'animation ouvert sur le canal

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU MARAIS D'ORX

UN SENTIER D'INTERPRÉTATION POUR CETTE RÉSERVE NATURELLE DE 100 HA D'UN GRAND INTÉRÊT ORNITHOLOGIQUE : ENTRE IMPACTS MINIMUM DES AMÉNAGEMENTS DANS LE PAYSAGE ET VALORISATION INTÉGRANT UNE DÉMARCHE ARTISTIQUE ET ESTHÉTIQUE.

CHEMINER, OBSERVER, SE CAMOUFLER

Le plan d'aménagement et de développement de cette réserve naturelle s'inscrit dans une démarche globale de gestion du Marais : gestion et conservation environnementale, accueil du public, pédagogie et communication autour du site.
Les aménagements ont un caractère réversible et un impact minimal. Ils optimisent la fréquentation d'un milieu fragile en satisfaisant le confort des visiteurs et en protégeant le cadre et la tranquillité requis pour les oiseaux nicheurs. Cheminer, observer, se camoufler se déclinent à partir de compositions végétales adaptées aux différents milieux, et d'observatoires qui, tels des nichoirs, adoptent des structures légères et démontables qui limitent les points d'appui sur le sol. La signalétique complète l'image à la fois intégrée et originale de l'ensemble.

IMPACTS MINIMUM ET RÉVERSIBILITÉ

Les solutions innovantes adoptées pour limiter au maximum les impacts des aménagements et de leurs mises en œuvre dans des milieux variés et permettre leur réversibilité : fondations sur semelles bois permettant de se poser sur tous les sols du marais (sable, vasières,…) sans créer de fondations lourdes et profondes …
Dans le cadre du chantier vert, l'acheminement des matériaux sur site depuis les plateformes de stockage qui a révélé un bilan environnemental mais également économique moins lourd par rotations d'un hélicoptère sur une journée plutôt que par camions parcourant le marais durant 15 jours.

COÛTS 2 746 466 € H.T.
DÉBUT 2011
FIN 2015

MAÎTRE D'OUVRAGE SYNDICAT MIXTE DE GESTION DES MILIEUX NATURELS LANDAIS
reserve-maraisorx@orange.fr 05 59 45 42 46

MAÎTRE D'ŒUVRE INTERSCENE Thierry HUAU t.huau@interscene.fr 01 45 41 54 24

1 Observatoires avancés
2 Palissade d'observation
3 Point d'observation
4 Maison du marais et promenade sur ponton
5 Observatoires (Image à recadrer sans couper l'observatoire)
6 Aire de pique-nique

LE PARC DE LA HALLE ET LES LIAISONS DOUCES DE CENTRE BOURG

UN PROJET, ÉLÉMENT CENTRAL ET RE-STRUCTURANT D'UN SECTEUR PÉRI-URBAIN EN DÉVELOPPEMENT. UN PROGRAMME OÙ L'EXIGENCE ENVIRONNEMENTALE REJOINT L'ATTENTE SOCIALE À TRAVERS UN RÉSEAU D'ESPACES PUBLICS RELIANT DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS

UN PARC ET DES LIAISONS, AU COEUR DU PROJET TERRITORIAL

Dans son schéma de développement, la ville d'Estillac, aux portes d'Agen, souhaite créer une véritable centralité dans une trame urbaine diffuse, à travers la réalisation d'équipements importants, d'espaces attenants et de liaisons. L'étude a révélé la nécessité de re-fonder une structure paysagère cohérente à l'échelle de la commune et de formaliser un maillage de déplacements doux connectant les quartiers futurs et les équipements publics.
La réponse apportée développe un projet dont les 3 hectares du parc font partie intégrante du schéma de déplacements et constituent un espace public majeur du coeur du bourg, objet de vie sociale autour d'une qualité environnementale et d'une identité paysagère locale.

UN CHANGEMENT DE REGARD

La mutation est engagée autour de quelques idées forces et objectifs ambitieux :

- Retrouver du sens en marquant durablement le bourg autour d'un projet où la re-naturation permet d'affirmer une identité paysagère locale pour un ancrage territorial
- Proposer un véritable confort urbain autour d'une qualité révélée et faire évoluer les pratiques dans le bourg en développant les modes doux
- Participer à faire évoluer un secteur quasi exclusivement pavillonnaire et aux pratiques individuelles, à la constitution d'un bourg-centre vivant, décloisonné, autour de pratiques communes

Ces changements de regards se retrouvent dans la méthodologie, où l'objectif de re-naturation impose une certaine stratégie de reconquête végétale, où conception et gestion s'imbriquent dès le départ. L'échelle du temps est adoptée par la Maîtrise d'Ouvrage et expliquée aux usagers.

COÛTS 906 000 € TTC
(HORS HALLE, LOCAUX ASSOCIATIFS ET ESPACES ATTENANTS)
ÉTUDES 2012
FIN 2016

MAÎTRE D'OUVRAGE VILLE D'ESTILLAC mairie@ville-estillac.fr 05 53 67 80 36
MAÎTRE D'ŒUVRE SAGOLS PAYSAGISTE jm.sagols@cegetel.net 06 08 73 16 53 09 53 73 11 93

1 Un parc et des liaisons douces pour Estillac
2 Retrouver une nature et un paysage
3 Relier les équipements publics
4 L'observatoire de la passerelle sur la traversée des herbes
5 Dans le bosquet de la hutte à palabres

RESTAURATION ENVIRONNEMENTALE DE LA DÉCHARGE DU MONT GARRAF

LE PROJET TRAITE DE LA RECONVERSION DE DÉLAISSÉS FONCTIONNELS DE LA VILLE EN ESPACE PAYSAGER ET RÉCRÉATIF D'ENVERGURE TERRITORIALE CAPABLE DE RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS ET USAGES DE LA MÉTROPOLE BARCELONAISE.

DES TERRASSES AGRO-FORESTIÈRES

Il s'agit d'une intervention d'ingénierie paysagère visant à faire cohabiter un espace récréatif avec les contraintes techniques et sécuritaires propres au scellement d'une décharge métropolitaine de résidus inertes.
Une grande part du projet est dédiée à l'élaboration technique de réseaux tels que le drainage des eaux inertes polluées, celui des eaux externes ou encore d'extraction de biogaz.
La proposition définie ensuite le tracé d'un parcours piéton traversant une succession de terrasses et de talus permettant de gravir les 300 m de dénivelée du Vall d'en Joan vers le parc naturel. L'utilisation des mosaïques agro–forestières locales assure la bonne intégration du projet dans le milieu naturel tout en renforçant la biodiversité présente par l'apport d'essences spécifiques garantes de l'adaptabilité du projet.

DE LA DÉCHARGE AU PARC MÉTROPOLITAIN

La restauration de la décharge propose ainsi de renforcer le caractère d'espace ouvert de grande ampleur aux portes de la métropole. En effet, sa proximité avec de nombreuses zones urbaines, sa facilité d'accès et la possibilité de parking intégré au site en font un lieu tout désigné pour accueillir un grand parc métropolitain agissant comme porte d'entrée vers le parc naturel du mont Garraf.
C'est l'ambition du projet, devenir un exemple d'espace récréatif et paysager d'envergure territoriale capable de répondre aux besoins et aux usages de la ville, un espace où le paysage se fait infrastructure et apporte une réponse écologique, sociale et qualitative aux délaissés fonctionnels de la ville en proposant leur nécessaire reconversion vers des espaces dédiés à l'habitant métropolitain.

COÛTS 50 000 000 € T.T.C.
DÉBUT 2003
FIN 2030

MAÎTRE D'OUVRAGE **AMB** (BARCELONE MÉTROPOLE)
ENTITÉ MÉTROPOLITAINE DES SERVICES HYDRAULIQUES ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS
MAÎTRE D'ŒUVRE **BATLLE I ROIG** (MANDATAIRE) batlleiroig@batlleiroig.com 0034 934 57 98 84
TERESA GALÍ-IZARD INGÉNIEURE AGRICOLE aqag@arquitecturaagronomia.net 0034 932 06 34 81
PROSER SA INGÉNIERIE 0034 937 67 83 53 **GEOCISA INGÉNIERIE** geocisa@geocisa.com 0034 961 52 07 25

1 Vue d'ensemble du Vall d'en Joan restauré
2 Entrée du parc, succession de terrasses végétalisées
3 Système de terrasses et cheminement dans la pente
4 Balcon sur la côte
5 Totem de l'ancienne décharge

AMÉNAGEMENT RIVE DROITE, SITE DE PRATGRAUSSALS

PRATGRAUSSALS : UN PARC VÉGÉTAL EN CŒUR DE VILLE, UN PARC ÉQUIPÉ OUVERT À TOUS

UNE DOUBLE VOCATION POUR LE PARC

Le projet porte à la fois sur l'aménagement des infrastructures connexes à la salle événementielle et la future passerelle sur le Tarn (parking multimodal, rues) et sur la recomposition paysagère et fonctionnelle de l'actuelle base de loisirs.
La recomposition du parc (15 ha) s'appuie sur une dualité forte entre végétal et équipements. L'ambition est de créer à la fois un parc végétal, comprenant des espaces protégés pour la biodiversité, un verger, et un parc équipé avec un skate-park/ snake-run, une aire pour camping-cars, une aire de stationnement, un théâtre de verdure, des pontons sur le lac,des aires de pique-nique, etc. Cette symbiose permet au parc d'être écologiquement viable tout en proposant un lieu agréable à la population albigeoise. Le projet se réalisera sur plusieurs années.

RENFORCER LES USAGES ET VALORISER LE SITE

Le projet a pour ambition de développer l'attractivité du parc en valorisant ses potentialités d'usages et de pratiques de loisirs pour tous. La proposition s'appuie sur les éléments propres au site où topographie, végétation et eau sont omniprésentes et identitaires.
Une nouvelle manière de découvrir le parc est organisée à partir d'un jeu de points de vue, qui emmène l'usager toujours plus loin. L'aménagement se structure sur des points appels révélant les différents espaces et équipements. La progression dans le parc est alors multiple : des points hauts vers le bord de l'eau, d'un espace équipé vers des installations ponctuelles dans le paysage, d'un espace urbain à la rivière Tarn, et visuellement de la rive droite à la rive gauche (cité épiscopale/patrimoine mondial Unesco).

COÛTS 5 500 000 € T.T.C. POUR LES PREMIÈRES PHASES D'AMÉNAGEMENT
DÉBUT 2018
FIN 2023

MAÎTRE D'OUVRAGE **VILLE D'ALBI** SERVICE PROJETS URBAINS marie-angelique.bigas@mairie-albi.fr 05 63 49 12 45
MAÎTRE D'ŒUVRE **EXIT** PAYSAGISTES ASSOCIÉS contact@ exitpaysagistes.com 05 33 05 14 21
MAGEO MOREL contact@ma-geo.fr 03 20 52 59 82
CONSTRUCTO, SKATE-PARK agence@constructo.fr 09 50 03 92 65
AVA ARCHITECTES ava@aldebertverdier.com 09 65 10 81 10
ON, AGENCE DE CONCEPTION LUMIÈRE on@agence-on.com 01 83 81 31 41

1, 2 Plan d'aménagement du parc et ambiances
3 Perspective d'ambiance aire de jeux
4 Perspective d'ambiance skate-park & snake-run
5 Perspective d'ambiance théâtre de verdure

UNE APPROCHE GLOBALE DES POTENTIALITÉS ÉCOLOGIQUES DES TERRITOIRES

À PARTIR DES STRUCTURES PAYSAGÈRES DU TERRITOIRE, L'APPROCHE DÉVELOPPÉE PAR L'AUA/T PROPOSE D'ÉVALUER SA FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE POTENTIELLE, DANS L'OBJECTIF DE FACILITER L'APPROPRIATION ET LA DÉCLINAISON DE LA TRAME VERTE ET BLEUE.

UN NOUVEL OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

La méthodologie développée s'appuie sur le calcul d'indices écopaysagers, avec une précision d'échelle communale. Elle permet, d'une part, de pallier l'hétérogénéité voire l'absence de données naturalistes et, d'autre part, d'affirmer le rôle de la biodiversité dite « ordinaire » dans le fonctionnement écologique du territoire. Cette vision globale vise à faciliter la compréhension des « continuités écologiques » et aider à leur déclinaison dans les différents exercices d'urbanisme, d'aménagement et les projets urbains. Conçue comme un outil d'aide à la décision et d'analyse, principalement sous forme cartographique, la méthode a été reproduite et transposée à différentes échelles et trouve aujourd'hui plusieurs applications opérationnelles sur le territoire de l'aire urbaine toulousaine.

UNE APPROCHE OPÉRATIONNELLE DE LA TVB

Cette qualification homogène des potentialités écologiques, met en exergue le rôle favorable de la nature ordinaire (y compris en ville), comme réservoirs de biodiversité et corridors potentiels, hors protections ou inventaires. Si l'indice final de potentialité écologique est utile à la communication, l'expertise croisée des indices écopaysagers permet d'expliquer ou de réévaluer la fonctionnalité des espaces. La précision de l'outil est dépendante de la qualité des référentiels géographiques disponibles. Cette approche a été appliquée à plusieurs échelles : région, Scot, secteur, quartier,… socle de projets opérationnels de trame verte et bleue.

DÉBUT DEPUIS 2015

MAÎTRE D'OUVRAGE **AUA/T** 05 62 26 86 26 auat@aua-toulouse.org
Geneviève BRETAGNE Responsable Transition écologique
05 62 26 86 15 genevieve.bretagne@aua-toulouse.org

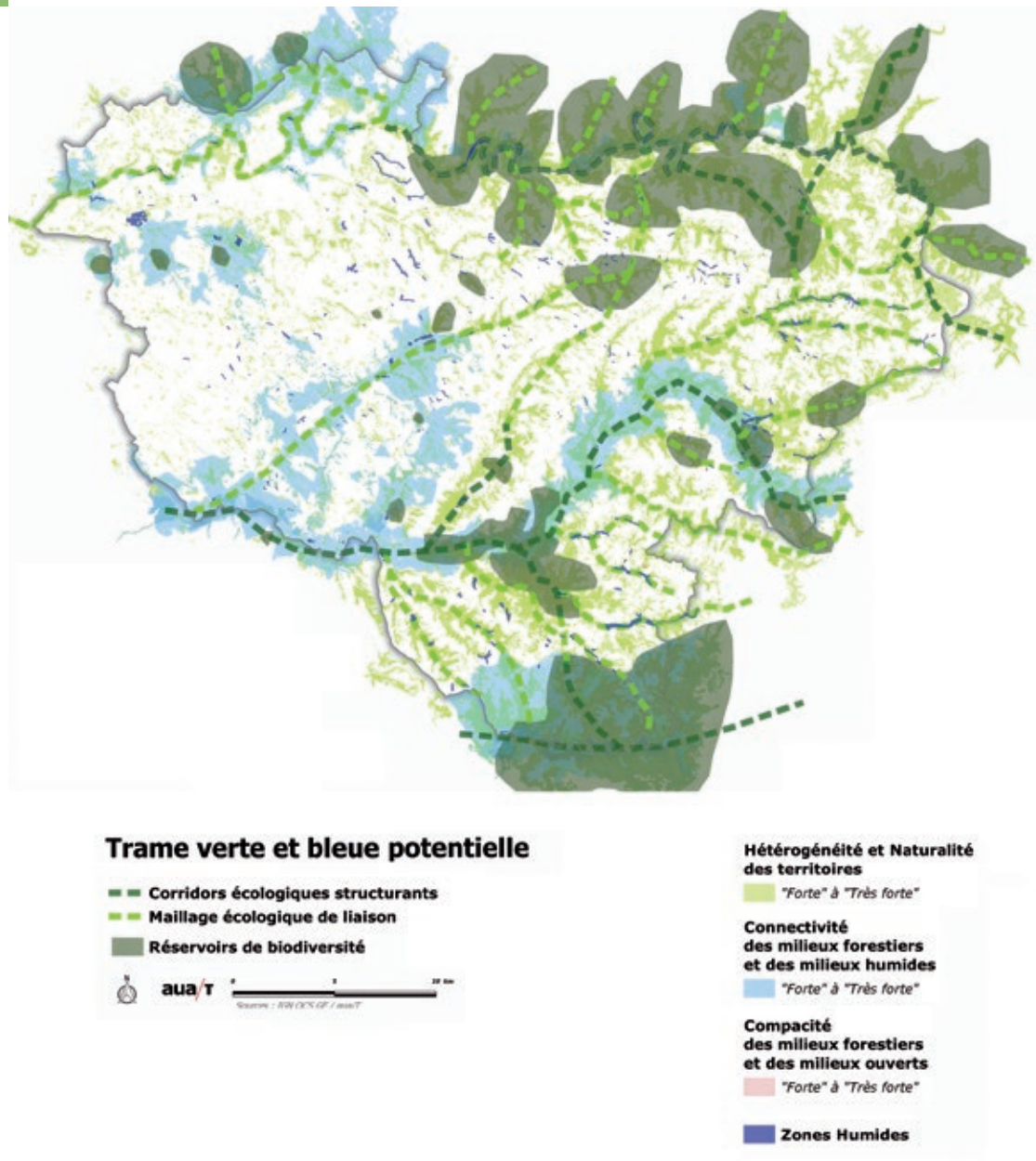

1 Trame verte et bleue potentielle sur le SCoT du Grand Albigeois

RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES MULTIFONCTIONNELS SUR L'AIRE MÉTROPOLITAINE BORDELAISE

LE LAB'SYSDAU –
CROISER DES EXPERTISES EN ARCHÉOGÉOGRAPHIE, EN GÉOLOGIE, HYDROGÉOLOGIE, EN ÉCOLOGIE ET EN ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT POUR ÉVALUER LES ACTIONS D'ÉVITEMENT ET OU DE COMPENSATION À METTRE EN ŒUVRE, LEURS INTÉRÊTS ET LES COÛTS INDUITS.

UNE COURONNE DE PROJETS DE RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES MULTIFONCTIONNELS SUR L'AIRE MÉTROPOLITAINE BORDELAISE

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie nature du Scot et afin d'apporter aux collectivités des éléments pour organiser et structurer leurs territoires, le Sysdau a décidé de « faire de la nature le cœur du projet de territoire ». Pour repérer ces espaces, une démarche expérimentale a été initiée pour identifier les zones humides à partir d'expertises croisées, basées sur le sol, l'eau, l'histoire des lieux, la fonctionnalité des milieux, les possibilités de réhabilitation des milieux d'intérêt dégradés et sur le multi-usages : agriculture, milieux naturels et paysage. Ces éléments de connaissance permettront d'avoir une démarche d'évitement active et de compensation véritablement fonctionnelle et dont les coûts auront été évalués en amont des actions d'urbanisation.

PENSER DE FAÇON GLOBALE LA STRUCTURATION DE L'ESPACE URBAIN ET PÉRI-URBAIN

Sur l'aire métropolitaine, localiser et déterminer avec précision la fonctionnalité des secteurs présentant des intérêts écologique, agricole et paysager à partir d'une approche scientifique multicritère rigoureuse, originale et reproductible a permis de dresser une carte des « infrastructures vertes » et de leurs connexions avec les secteurs environnants.

Ces outils d'aide à la décision, à la fois techniques et socio-économiques, sont proposés aux collectivités pour structurer l'urbanisation future et permettra d'améliorer la résilience de l'aire métropolitaine bordelaise en plaçant la biodiversité au cœur des actions.

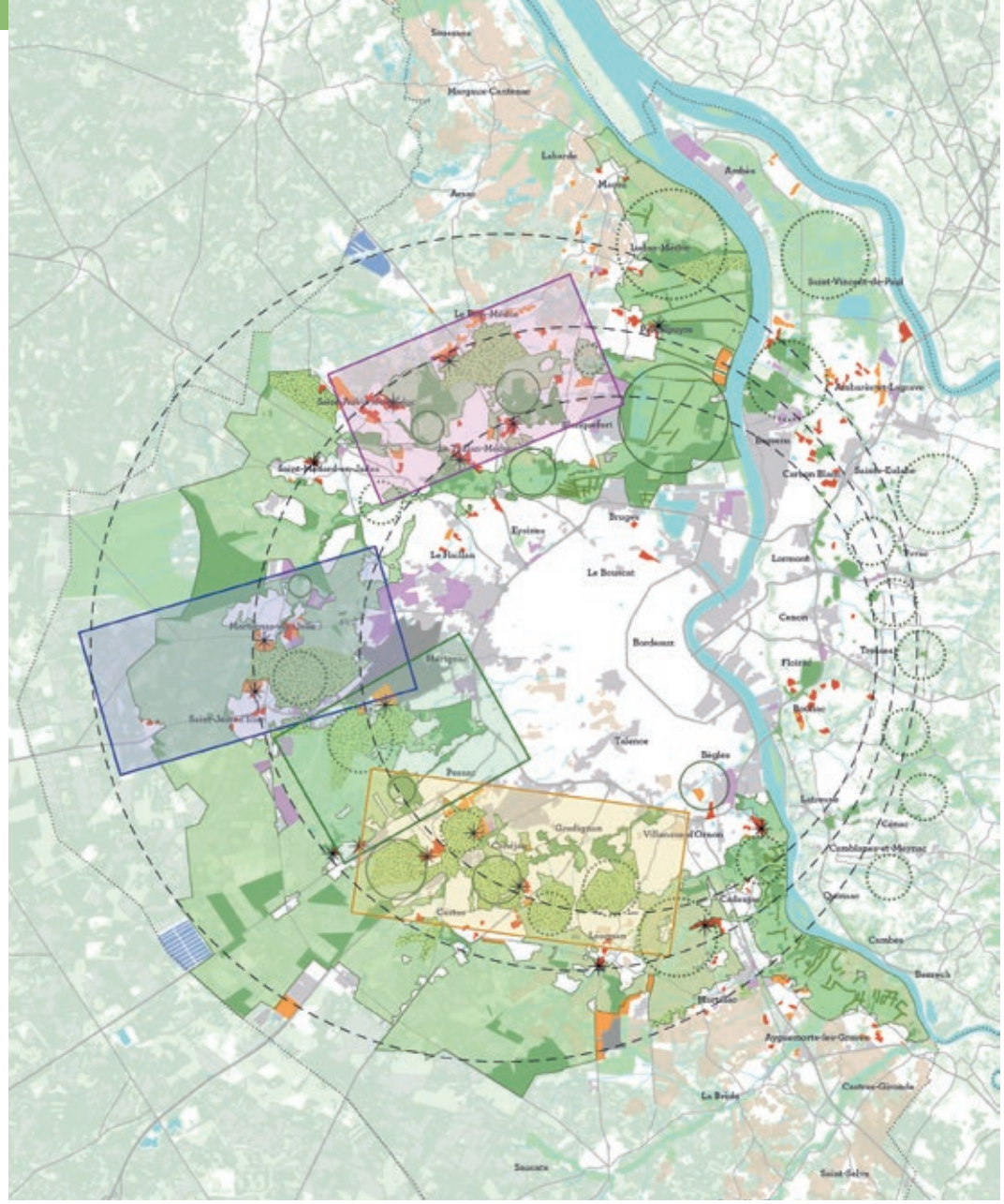

Une couronne de projets agro-urbains sur l'ouest de l'aire métropolitaine bordelaise
© SYSDAU

DÉBUT 2017
FIN 2019

MAÎTRE D'OUVRAGE SYSDAU SYNDICAT DU SCOT DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE BORDELAISE
sylvia.labeque@sysdau.fr 05 56 11 06 60 06 71 88 29 78

MAÎTRE D'ŒUVRE GROUPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES
REPRÉSENTÉ PAR **F.G.I.E.** (FRANÇOISE GROSS INGÉNIERIE ECOLOGIQUE)
francoise.gross@wanadoo.fr 06 07 13 18 37

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE LOUIS-REY

AU CŒUR DU CENTRE ANCIEN, UN SALON URBAIN À PRATIQUER AU QUOTIDIEN.
CETTE NOUVELLE PIÈCE À VIVRE DU CENTRE HISTORIQUE MET EN SCÈNE ET ARTICULE DES LIEUX PATRIMONIAUX ET EMBLÉMATIQUES DE LUNEL ET PARTICIPE DE SA NOUVELLE IDENTITÉ

UN SALON DANS LA VILLE

Le projet intervient à 2 échelles :

- Une échelle urbaine, qui conforte une mise en réseau de lieux et bâtiments témoins (Musée Médard, Halles aux Poissons, Tour des Prisons, Arènes Arboretum) exprimée par les thématiques développées dans le projet : le jardin des curiosités avec l'univers des oiseaux de Buffon et le mur des reliures évoquant autant les reliures du Musée Médard que l'habit de lumière de la tauromachie
- Une échelle citoyenne qui propose une atmosphère de salon urbain : exit l'automobile qui devient accessoire et vive les aménités urbaines qui favorisent les usages quotidiens : terrasses de commerces apaisées (fontaine couvrant les bruits urbains), lectures urbaines (histoires du lieu transcrites au mur et au sol), scénographie nocturne.

LA CO-ELABORATION COMME MOTEUR DU PROJET

Ce projet est issu d'une longue phase d'échange, avec la Commune sur les possibles et souhaitables en terme d'aménagement. Les seules données de programmation étaient : ne pas reconstruire de bâtiment et simplifier la circulation. Au-delà, l'ambition de valoriser le centre ancien, ses équipements, et les usages citoyens de l'espace urbain constituent les fondamentaux du projet.
Une lecture urbaine élargie ainsi que des motifs de l'Identité du lieu ont fait émerger la nécessité de recoudre et de redonner cet espace aux citoyens pour leur offrir un lieu apaisé du vivre ensemble.
Le projet développe une pédagogie urbaine partagée avec les citoyens pour valoriser et faire connaitre un lieu de vie chargé d'histoire et affirme le renouveau du centre de Lunel.

COÛTS 1 M € H.T.
DÉBUT 2017
FIN 2018

MAÎTRE D'OUVRAGE **VILLE DE LUNEL** DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES mairie@ville-lunel.fr 04 67 87 83 00
MAÎTRE D'ŒUVRE **N. LEBUNETEL & ASSOCIÉS** MANDATAIRE ARCHITECTES-URBANISTES contact@lebunetel.eu 04 67 13 81 20
ECL STUDIO CONCEPTEUR LUMIÈRE contact@ecl-studio.com 06 51 01 94 97
LS INGÉNIERIE BET VRD bet@ls-ing.fr 04 68 47 29 99
Éric POL-SIMON GRAPHISTE eric@pol-simon.com 06 17 67 47 71

1 La place Louis Rey comme un salon urbain
2 La place Louis Rey avant travaux
3 De nuit, un autre projet se révèle

LES GRANGES – ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL

EN COMBINANT UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT ET DES ESPACES PUBLICS OUVERTS À TOUS, LE PROJET DES GRANGES DE SAINT-JEAN MONTRE COMMENT UN PROJET COMPLEXE PEUT RECRÉER DE LA CENTRALITÉ ET FORGER L'IDENTITÉ D'UNE COMMUNE PÉRI-URBAINE.

RÉINVENTER SAINT-JEAN…

C'est un projet qui concentre les questions de revitalisation d'un cœur de Bourg de la périphérie toulousaine : structuration de l'identité de la ville, requalification des espaces publics dans la profondeur du village, sur la base de la trame agricole ancestrale.
Autour d'un programme très volontariste de construction d'un équipement intergénérationnel, comportant une médiathèque, une ludothèque, une MJC dotée d'un Fablab, et l'espace des ainés, nous avons construit deux bâtiments élégants créant une tension qui vient dynamiser tout le cœur de ville.
Le dispositif architectural affirme la trame en lanières qui organise l'espace public, et donne à voir la ville dans son épaisseur.

VOLONTARISME ET COHÉRENCE ÉQUIPEMENT / ESPACE PUBLIC

Le projet des granges se caractérise notamment par le volontarisme de la commande à vocation sociale et culturelle, promouvant le partage intergénérationnel.
Ce partage se décline dans le programme de l'équipement, mais tout autant dans celui des espaces publics associés, dès le concours, au projet.
Ces deux dimensions ont guidé toute la conception du projet, plaçant les usages au cœur de la réflexion : l'analyse urbaine permet de définir une trame de part et d'autre de la route départementale coupant la ville ; cette trame est le support du dessin de l'espace public, elle se prolonge au travers de l'implantation de l'équipement qui est véritablement traversé.

COÛTS **3 600 000 € H.T.**
DÉBUT CONCOURS NOVEMBRE **2014**
FIN **MAI 2018** INAUGURATION

MAÎTRE D'OUVRAGE **MAIRIE DE SAINT JEAN**
Secrétaire Général alaric.berlureau@mairie-saintjean.fr 05 32 09 67 00
MAÎTRE D'ŒUVRE **PROJET 310 ARCHITECTES** MANDAIRE 05 61 22 18 46 architectes@projet310.fr
« D'UNE VILLE À L'AUTRE… » architecte associés, urbaniste et paysagiste **Sophie BALAS** plasticienne
TERRELL BET structure façade **TECHNISPHERE** BET fluides **TECHNICITÉ URBAINE** BET VRD
Éric ALQUIE économiste **OCONER** BET HQE **EMACOUSTIC** acousticien

1 La grande esplanade, soulignée d'un long cannelé se glisse entre les granges.
2 Glissement entre les granges, MJC et ludothèque à gauche, salle des ainés et médiathèque à droite.
3 La médiathèque, long « tube de bois » qui relie les espaces publics.

CASTELNAU DE LÉVIS VIEUX VILLAGE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

EN SURPLOMB SUR LA VALLÉE DU TARN, SOUS LES RUINES DU CHÂTEAU MÉDIÉVAL, PÉRÉGRINATION DANS LE VIEUX VILLAGE DE CASTELNAU DE LÉVIS.

ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS, RUES, TALUS ET FRICHES

Le vieux village de Castelnau de Lévis, comptait en 2014 une quarantaine d'habitations, il était équipé d'un réseau unitaire obsolète. Entre mairie et château, les rues revêtues d'un vieil enrobé, et les terrains en friches ne donnait pas très envie de se promener.
La commune a réinvesti, rues et friches, pour qu'un parcours se dessine et que les lieux soient plus lisibles.
Entre végétation spontanée et jardinage de rue, le végétal est venu adoucir la minéralité de certaines rues. Pierre, galets et bétons dessinent les sols, murets et escaliers structurent la pente. En paralléle, une vingtaine de logements ont été réhabilités ou construits.

INTERVENIR MAIS PAS TROP

Ici tout est accroché à la pente, habitations, jardins, rues, au fils des siècles, escaliers, terrasses, murs ont été faits et refaits et représentent un patrimoine considérable.
La facture de ces ouvrages est très disparate, de plus ou moins belle qualité.
Dans ces rues, les habitants se sentent tellement chez eux, qu'ils y ont construit et jardiné.
Le choix de toucher plus ou moins à ce qui était en place a sans arrêt été réinterrogé, jusque pendant le chantier, en discutant avec les habitants et les ouvriers, en regardant tomber la pluie, et profitant de l'ombre d'un arbre.

COÛTS 1 800 000 € H.T.
DÉBUT 2014
FIN 2018

MAÎTRE D'OUVRAGE C2A COMMUNE DE CASTELNAU DE LÉVIS
MAÎTRE D'ŒUVRE POUR UNE VILLE AIMABLE OTCE INFRA

1 En descendant vers la mairie
2 En montant vers le château
3 Castelnau de Lévis surplombe la vallée du Tarn

UN PARCOURS ACCESSIBLE À SAINT-CIRQ LAPOPIE

UNE CHAÎNE DU DÉPLACEMENT EN CENTRE HISTORIQUE À ST-CIRQ LAPOPIE. L'ASCENSEUR URBAIN N'EST PAS UN PASSAGE OBLIGÉ. UNE PERCÉE, VOIE NOUVELLE ÉTABLIE DANS CE TISSU CONSTITUÉ, PEUT-ÊTRE UNE AUTRE RÉPONSE… UNE RUELLE EST CRÉÉE.

AMÉNAGEMENT ET ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE

Une ruelle est créée dans le bourg touristique en 2015. La « Maison de la Fourdonne » est restructurée en intérieur comme en extérieur : bureaux, salle d'exposition, salle du conseil et des mariages. L'accueil public est assuré depuis le jardin et la pergola. Une plateforme élévatrice est implantée sous voûte pour l'accès à la salle des mariages, depuis le théâtre de verdure. La mise en accessibilité de la mairie s'organise depuis la voie communale.
Un cheminement piéton, muni d'une plateforme élévatrice intégrée au mur de clôture mitoyen et dans l'emmarchement pierre existant, crée un nouvel accès à ce lieu. Ces espaces sont traités en pavage de type pierre « *opus incertum* » avec alternance de pierres sur chants pour la gestion des fils d'eau, pour une parfaite intégration au site.

RUELLE NOUVELLE DANS UN TISSU ANCIEN

La bonne liaison d'un équipement au bourg est nécessaire.
Le parcours accessible marque l'espace urbain à l'image de la rue piétonnière, l'allée cavalière, la porte cochère, le chemin de halage,... qui marquent les sols, les façades et les paysages. Ce cheminement est jalonné d'évènements tels que la rampe, l'élévateur PMR, l'escalier, la main courante...qu'il convient d'intégrer.
Cette ruelle est ouverte par l'adaptation du tissu parcellaire. Des divisions de fonds de parcelles ont permis un tracé de voie au plus proche du relief.
En contrebas de la départementale, ce parcours minéral est bordé de bâtiments comme de murs de clôture sur jardins. Le rapport public-privé du bourg est étendu.
Lors de ce raccordement viaire, des seuils de portes privés deviennent alors « pas de porte ».

COÛTS 256 000 € H.T.
DÉBUT AOÛT 2014
FIN JUILLET 2015

MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNE DE SAINT-CIRQ LAPOPIE
MAÎTRE D'ŒUVRE **PhBA** Caroline LAFON Philippe BERGES

1 Ouverture de ruelle depuis le Sombral
2 Rampes et escaliers intégrés au site en contrebas de la voie principale de communication
3 Accès et parcours accessible vers l'équipement public
4 Parcours minéral, raccordement des seuils et intégration d'un élévateur PMR

PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS : L'AMÉNAGEMENT DU VIEUX PORT

SUITE À LA TEMPÊTE XYNTHIA DE 2010 L'AGGLO DE LA ROCHELLE S'EST ENGAGÉE AUX COTÉS DE LA VILLE DE LA ROCHELLE DANS UN PROJET DE GESTION INTÉGRÉE DU RISQUE DE SUBMERSION :
LE PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS.

GESTION DU RISQUE ET ESPACES PUBLICS

Débutés en janvier 2017 les travaux consistent à créer un système d'endiguement, protégeant d'un événement du type Xynthia + 20 cm les quartiers de la Ville-en-Bois, du Gabut, du Commandant de la Motte Rouge.
Le long de l'avenue Michel Crépeau la voirie sera légèrement surélevée devant la Médiathèque formant une « route-digue ». Des murets insérés dans la végétation et des talus engazonnés seront édifiés dans l'espace arboré jusque au droit de la station météo du Bout blanc.
Au Gabut, une combinaison de murets et de dispositifs amovibles, parfois intégrés dans du mobilier urbain ceinturera le quai au Nord et le square de l'Armide.
Des fouilles archéologiques ont été réalisées fin 2016 au pied de la Tour Saint-Nicolas révélant des vestiges du mur d'enceinte du XIVe siècle. Une adaptation du projet a donc été demandé par l'ABF à cet endroit.
Préalablement au démarrage du chantier, les travaux ont donné lieu à une concertation innovante organisée autour d'une démarche de type *land art*.

HAUTE TECHNICITÉ, PATRIMOINE ET CONCERTATION

Deux principes ont guidé l'élaboration des propositions : réduire les risques de submersion marine et conserver des espaces publics de qualité dans des sites à forte valeur patrimoniale (classés en Secteur sauvegardé ou en ZPPAUP). Il faut aménager des terrains inondables tout en les protégeant et en leur donnant une nouvelle valeur urbaine.
Face à la technicité du sujet, le nécessaire effort de mémoire et de compréhension des enjeux, le public a largement participé à la production du projet. Les habitants ont peint sur les troncs d'arbres, un premier repère correspondant au niveau d'eau atteint pendant la tempête, et un second repère correspondant au sommet des protections. Une exposition, 3 visites, des questionnaires et une réunion publique ont participé à l'appropriation du sujet.

COÛTS 12,7 M € H.T.
DÉBUT ÉTUDE 2013
TRAVAUX 2017
FIN 2018

MAÎTRE D'OUVRAGE **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE ET VILLE DE LA ROCHELLE**
Mathieu DUPONT mathieu.dupont@agglo-larochelle.fr 05 46 30 37 53
MAÎTRE D'ŒUVRE **LANDESCAPE** B. SCHLUMBERGER 05 46 66 01 48

1 Vue d'ensemble depuis la tour St-Nicolas
2 Des aménagements invisibles rue de l'Armide au Gabut
3 Une pente légère pour se protéger de la submersion
4 Des murs le long de l'avenue M.-Crépeau
5 Des murs au Bout Blanc

D'UN ÉGOUT À UNE PROMENADE URBAINE : TRAJECTOIRES DU HÉDAS

PARCE QUE LE HÉDAS MÉRITAIT MIEUX QU'UN SIMPLE COUP DE PINCEAU, LA SIAB A LANCÉ UNE ÉTUDE URBAINE PROMOUVANT UNE VÉRITABLE DÉMARCHE PARTICIPATIVE. L'ENJEU : DONNER UN NOUVEL AVENIR AU HÉDAS, RESPECTUEUX DE SES IDENTITÉS MULTIPLES.

D'UN ÉGOUT À UNE PROMENADE URBAINE

La Ville de Pau a engagé un projet de revitalisation de son centre, porté par l'ambition d'une amélioration générale du cadre de vie. Réhabilitation d'immeubles, création d'équipements et d'espaces publics, piétonisation de rues et rénovation des devantures des commerces.
À la fois bas-fond et écrin de verdure, le Hédas est un ravin creusé par une rivière qui a façonné un paysage caché dont l'histoire populaire a marqué les esprits durablement. Reconfiguré et réinvestis, le Hédas renoue avec une tradition populaire où les enfants peuvent librement jouer sans craindre le passage d'une voiture, où les plus grands s'installent en terrasse. La nuit tombée, les murs s'illuminent de créations artistiques projetées et les ponts s'éclairent comme autant de passages incontournables et joyeux, comme pour conjurer une mauvaise réputation qui n'a plus de raison d'être.

PUISER DANS L'HISTOIRE ET DANS LES USAGES

La reconquête du Hédas est l'histoire d'un projet enthousiasmant qui a su mobiliser les habitants et les professionnels pour faire sens commun. Elle a aussi démontré combien les patrimoines, matériels et immatériels, peuvent être vecteurs d'un aménagement urbain durable et les leviers d'une réappropriation des espaces publics valorisant l'esprit du lieu. Désormais le Hédas s'offre à la déambulation, véritable respiration en cœur historique et créateur de liens, du Nord au Sud, de haut en bas.
La qualité des aménagements a été consacrée par plusieurs prix et distinctions qui viennent témoigner du soin méticuleux apporté au traitement dans les moindres détails d'un projet d'envergure où le paysage urbain sert désormais d'écrin à un usage ludique et poétique de la ville.

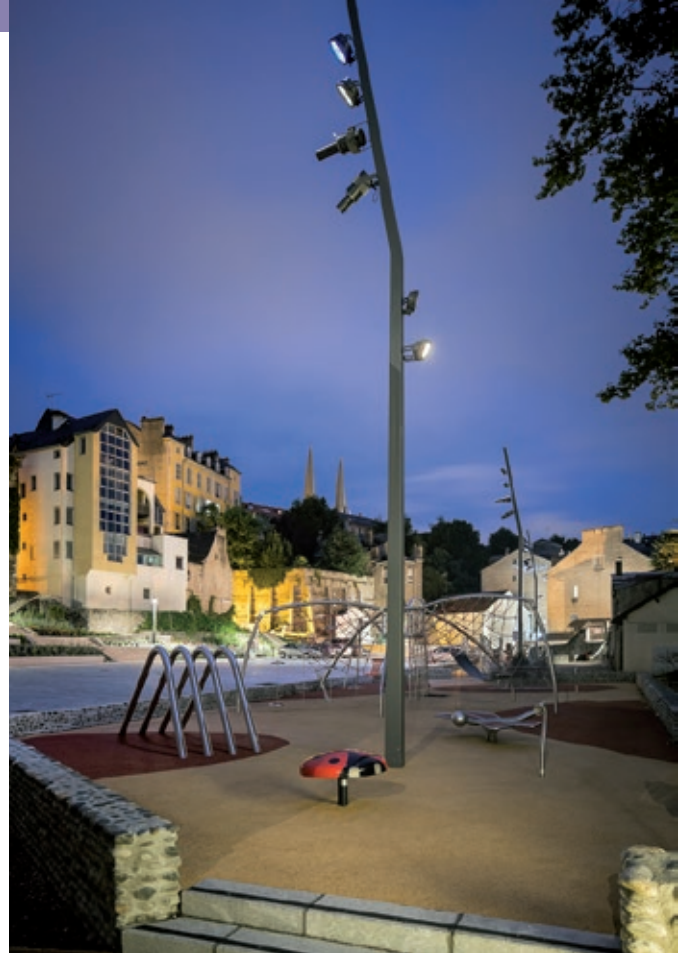

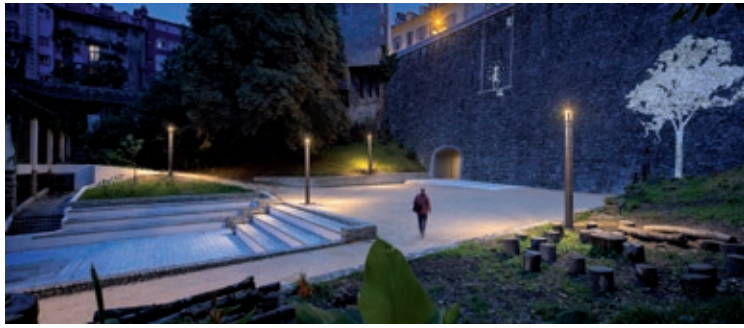

COÛTS 3,7 M € H.T. HORS SIAB
DÉBUT 2011
FIN 2016

MAÎTRE D'OUVRAGE **SIAB** Sophie LACLAU Chargée d'opérations
MAÎTRE D'ŒUVRE **EGIS** Guillaume REMION (chargé de projets études et travaux)
EGIS Emmanuel SUAU (paysagiste) Mireille Astruc (architecte-urbaniste)
QUARTIER LUMIÈRE, Lionel BESSIERE
ARCHITECTE CONSEIL **OBRAS** Jenny REUILLARD Architecte urbaniste
DÉMARCHE PARTICIPATIVE **SOLIDARITÉ VILLES**

1 Place Récaborde
2 Carré des senteurs
3 Glacis du chateau
4 Graph végétal - Association Licken
5 "Végétation de ripisylve"
6 Mise en lumière

MONTAUBAN
LES PROMENADES HISTORIQUES RETROUVÉES

AMÉNAGEMENT D'UNE PIÈCE URBAINE MAJEURE DU CENTRE VILLE, SUR LES TRACES DES ANCIENS FOSSÉS, AU CŒUR D'UN RICHE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE, POUR MIEUX ANTICIPER LES DÉFIS DE LA VILLE DE DEMAIN.

UN NOUVEAU SEUIL POUR LA BASTIDE

Ce projet composite par l'ampleur de ses aménagements vise à articuler des espaces distincts, marqués par leur caractère routier, et à révéler le patrimoine historique de Montauban. À la façon d'une Rambla et avec une grande simplicité, les allées de l'Empereur et Mortarieu ainsi que la Place Roosevelt réaménagées et accessibles à tous feront la part belle aux promeneurs et aux manifestations. Le projet propose une expérience riche et variée par le séquençage des espaces en fonction des usages, bâtiments historiques, points de vue et ambiances végétales. Le travail de composition s'inscrit dans le détail avec un calepinage travaillé assemblant quatre pierres différentes. La plantation de 70 micocouliers accompagne la promenade comme le trait d'union entre la Place Prax Paris et le Jardin des plantes.

UN PROJET PARTAGE ET PORTE PAR TOUS

En partant d'une feuille de route complète établie par la collectivité, tant sur l'ambition politique associée au projet que sur les aspects techniques, nous avons pu dès l'étape du concours, établir un projet détaillé et ambitieux qui a eu la capacité d'intégrer tout au long du processus les attentes de la collectivité, des associations, des commerçants et de la population. Au fil des études et de la concertation, il a fallu trouver le juste équilibre entre minéral et végétal, redonner sa place au piéton en maintenant une circulation automobile à double sens, préserver des éléments symboliques et historiques tel l'arbre des martyrs ou les fortifications révélées par les fouilles archéologiques. Cette co-construction se traduit jusque dans l'organisation des services qui se renforcent et se structurent pour assurer l'entretien et la pérennité de cette promenade.

COÛTS 9,3 M € H.T.
ÉTUDES 2016 (CONCOURS)
TRAVAUX LIVRAISON PRÉVUE POUR 2021

MAÎTRE D'OUVRAGE **GRAND MONTAUBAN COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**
mairiemontauban@montauban.fr 05 63 22 12 00

MAÎTRE D'ŒUVRE **DESSEIN DE VILLE** (MANDATAIRE) ddv@dessein-de-ville.com 05 34 41 30 40
CO TRAITANT **IRIS CONSEIL** (BET VRD) **BETCE** (BET structures)
LEA (éclairagiste) **DILUVIAL** (fontainier) **ÉCOLOGIE URBAINE**

1 Perspective des allées de l'Empereur
2 Place Roosevelt
3 Les Allées de l'Empereur, vue vers la place Prax Paris
4 Les Allées de l'Empereur, vue vers la place Foch
5 La pose des pavés

AMÉNAGEMENT DU TRAIT D'UNION ENTRE PONT-VALENTRÉ ET SECTEUR SAUVEGARDÉ

FAIRE LIEN : PONT-VALENTRÉ ET CATHÉDRALE ST-ÉTIENNE, SONT LES DEUX MONUMENTS MAJEURS. CE LIEN PARAISSAIT UNE ÉVIDENCE POUR STRUCTURER LA VILLE.
L'AMÉNAGEMENT D'UNE PROMENADE ET DES ESPACES PUBLICS ONT DONNÉ NAISSANCE AU TRAIT D'UNION.

LE TRAIT D'UNION AMÉNAGEMENT ET RÉFLEXION URBAINE

L'aménagement d'une promenade identifiée comme un axe entre le Pont Valentré et la cité médiévale est l'expression localisée et concrète de la politique de valorisation du patrimoine urbain à l'échelle de la ville de Cahors (Grand site Occitanie). Plus précisément ce projet fait partie d'une politique plus globale d'aménagement des espaces publics et leurs usages. Parallèlement au trait d'union une proposition de programmation d'un nouveau quartier sur la plaine du Pal est faite et une attention toute particulière est accordée à la requalification des places publiques dans le secteur sauvegardé.
Avec l'eau comme fil directeurs, ce projet de liaison piétonne a profondément modifié le paysage de cet itinéraire long de presque un kilomètre.

UN AMÉNAGEMENT AU SERVICE DES USAGERS

L'aménagement du Trait d'union à Cahors montre l'importance de prendre le temps nécessaire à la réflexion pour bien poser un projet d'envergure. L'aménagement de cet axe a été pensé dans l'esprit d'une promenade séquencée et accompagnée d'un paysage particulier.
Une partie de ce paysage pré-existait sur la place Bergon qui était un parking et dans le square Jouvenel que nous avons rénové. Ce projet, validé politiquement, a supprimé environ 80 places de stationnement, y compris devant l'hôpital où il ne reste qu'un arrêt minute. Ce type de projet demande une communication et une coordination avec les services techniques importante. En charge de l'entretien ils ont pris la mesure de la nécessité d'un suivi régulier. Quant aux habitants, ils se sont appropriés l'aménagement rapidement.

COÛTS 1 734 495 € T.T.C.
DÉBUT 2011
FIN 2015

MAÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE CAHORS
MAÎTRE D'ŒUVRE ATELIER BROICHOT atelier.broichot@orange.fr 05 56 32 05 27
ATELIER PALIMPSESTE Guillaume LAIZÉ guillaume.laizé@gmail.com

SIGNATURE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE DES SITES DU RÉSEAU PAYS CATHARE

VALORISER L'ENSEMBLE DES 18 SITES DU RÉSEAU PAYS CATHARE, CÉLÉBRER LA SINGULARITÉ DE CHAQUE SITE TOURISTIQUE DANS UN ESPRIT COMMUN, GARANTIR DES AMÉNAGEMENTS SOBRES ET CONTEMPORAINS RESPECTUEUX DU PATRIMOINE.

UN UNIVERS COMMUN SOBRE, EXIGEANT ET POÉTIQUE

Dans l'Acte II Pays Cathare, la charte "Signature" est un document incitatif à destination des propriétaires de sites et des maîtres d'œuvre. Elle fixe des cadres variés d'interventions possibles, basés sur 5 orientations :

- Une manière d'agir : par un changement d'échelle de considération des sites et la création de "parcours élargis".
- Un travail sur la soustraction et l'exigence : par une démarche de suppression des "pollutions" existantes, pour garantir aux visiteurs une expérience mémorable au travers de sites préservés.
- Une cohérence d'ensemble et un imaginaire subtil : des petits aménagements communs discrets sur l'ensemble des sites, les "récurrences par touche".
- Des aménagements sobres et "invisibles" : des ajouts sur-mesure qui favorisent les matériaux locaux et les énergies renouvelables.
- Des valeurs de partage et de solidarité : la création de lieux pérennes avec services aux touristes et habitants, l'invention en milieu rural de programmations mixtes qui mutualisent les usages.

Huit préconisations architecturales et paysagères précisent les contenus d'un parcours de visite : stationnement, cheminements, sols urbains, bâtiments d'accueil, stations, portes, végétation et signalétique.

FÉDÉRER LES SITES, CÉLÉBRER LES SINGULARITÉS

La charte définit ainsi ce qui à terme va relier les sites entre eux ou ce qui sera au contraire du sur-mesure et permettra de mettre en valeur leurs singularités. Elle se veut une méthode ouverte, qui cherche plus à susciter qu'à contraindre : elle propose un éventail d'options en forme de gradient d'interventions, en maintenant une grande exigence d'épure et d'inscription dans un imaginaire local.

ÉTUDES 2017
TRAVAUX AMO EN COURS

MAÎTRE D'OUVRAGE DÉPARTEMENT DE L'AUDE
CAUE AUDE y.aboumadj.caue11@gmail.com 04 68 11 56 20

MAÎTRE D'ŒUVRE ANMA agence@anma.fr 01 53 34 00 01
EMF Marti FRANCH BATLLORI PAYSAGISTE emf@emf.cat +34 972 21 48 46
JEAN COUVREUR DESIGN jeancouvreur@gmail.com + 33 (0)6 11 71 68 46

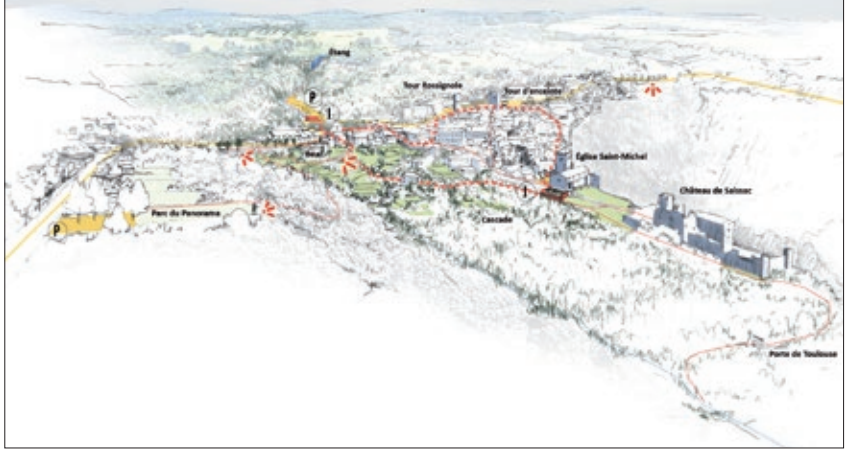

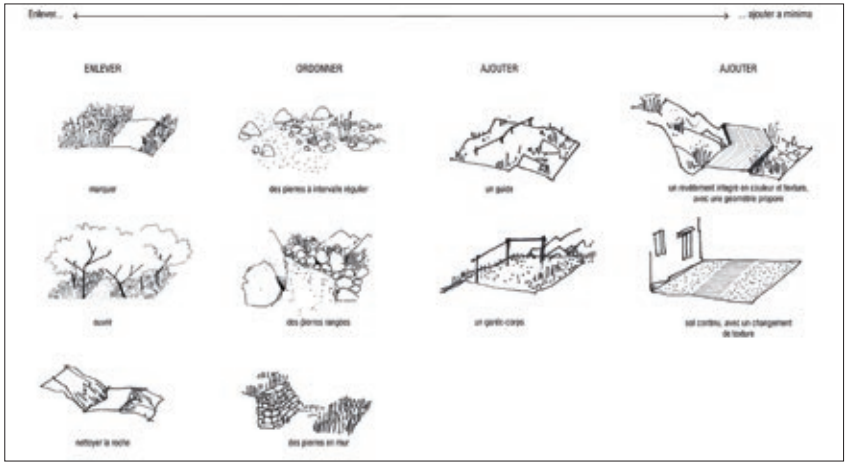

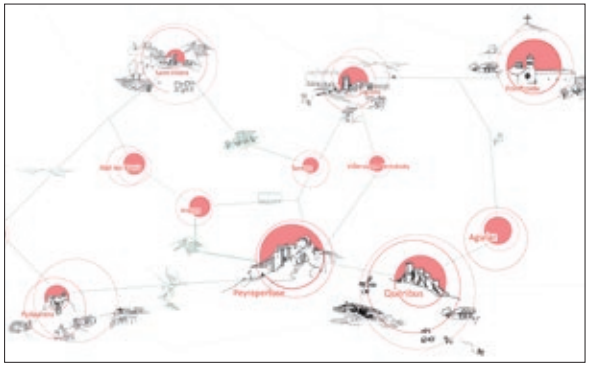

1 Un parcours élargi à Saissac
2 Comment marquer les cheminements ? Gradient d'interventions
3 De la mise en valeur du monument à celle du réseau

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES

LE FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES EST UN PARCOURS ARCHITECTURAL À DESTINATION DU GRAND PUBLIC, QUI PERMET DE DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR DES SITES EMBLÉMATIQUES DE LA VILLE DE MONTPELLIER DEPUIS 2006.

LE FAV, UN URBANISME CULTUREL

Le festival invite le visiteur à aller au contact du patrimoine, en proposant des installations éphémères, dispersées au cœur de ville, dans les cours d'hôtels particuliers.
Ces installations créées par de jeunes équipes d'architectes permettent d'ouvrir un dialogue entre une architecture patrimoniale et des installations contemporaines. Il s'agit de faire découvrir ou redécouvrir des sites patrimoniaux emblématiques. Le festival valorise le patrimoine existant en l'ouvrant au plus grand nombre. Une dynamique est créée grâce à l'implication des habitants qui y voient la possibilité de participer communément à une activité culturelle valorisant leurs lieux de vie. Le festival redynamise les centres villes par l'apport de visiteurs extérieurs qui découvrent ou redécouvrent la ville.

UN DIALOGUE ENTRE L'ARCHITECTURE ET LE PUBLIC

Chaque année, plusieurs axes sont développés :

- Valoriser la formation des architectes et de l'ENSAM par la présence de médiateurs, étudiants de l'école d'architecture de Montpellier.
- Valoriser la profession dans un dialogue de proximité avec un grand public.
  Plus de 400 architectes y ont déjà pris part. Chaque année une université internationale invitée réalise une installation.
- Innover à travers la mise en place d'un programme Education Artistique et Culturelle alliant le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Culture. Ainsi, le festival répond à certains enjeux de notre société contemporaine et créé une déambulation dans l'espace public par la réactivation d'un patrimoine endormi. La majorité des cours n'étant ouvertes au public que lors du FAV.

COÛTS
DÉBUT 2006
FIN EN COURS

MAÎTRE D'OUVRAGE ASSOCIATION CHAMP LIBRE elodie@nbj-archi.com 04 67 92 51 77

1 FAV 2015 Installation Cloudscape
2 FAV 2018 Installation Complicity
3 FAV 2016 Installation Détendue
4 FAV 2016 Installation Sable y est

TOUS EN VILLE ! EXPÉRIMENTATIONS URBAINES…

UNE DÉMARCHE URBAINE ET PARTICIPATIVE POUR REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE DE GRISOLLES, COMMUNE PÉRI-URBAINE DE 4000 HABITANTS.

LE CENTRE-VILLE, UN ENJEU COMMUN

Cette expérience s'inscrit dans une dynamique d'expérimentations pluridisciplinaires proposées par l'Adefpat. À Grisolles c'est l'association De l'aire qui est intervenue (deux urbanistes, une sociologue et un graphiste). L'enjeu de revitalisation du centre ville a été mis en partage avec les habitants, les acteurs locaux et les élus dans une démarche participative qui s'est déclinée autour de plusieurs thèmes : l'aménagement des espaces publics et notamment les jeux pour enfants, la dimension visuelle et graphique (signalétique, enseignes de magasins, façades, frontage), et enfin la vie commerçante et le développement de nouvelles activités. De nombreuses étapes ont ponctué la démarche, en particulier un week-end d'expérimentation qui a produit un plan d'action et l'émergence d'un collectif. Plusieurs outils participatifs ont été mobilisés (carte, balade urbaine, dessins, photomontage, lieu éphémère…)

CROISEMENT DES SAVOIRS ET MISE EN SITUATION

La démarche menée à Grisolles met à jour différents moyens de produire un projet urbain commun (co-construit et co-porté par l'institution publique et les citoyens) :

- Le croisement entre savoirs d'usages (habitants, acteurs…), savoirs experts ou professionnels et savoirs politiques.
- La mobilisation d'outils créatifs et ludiques pour susciter les contributions au projet.
- Le « faire ensemble » et la mise en situation expérimentale comme moyen pour mobiliser et faire émerger les idées.
- Une approche transversale et multidimensionnelle de l'enjeu de départ (aborder l'enjeu en activant différents leviers)
- Faire émerger un collectif mixte (élus, habitants, acteurs) et pérenne, susceptible de continuer à porter les enjeux et les actions

COÛTS 22 000 € H.T.
DÉBUT SEPTEMBRE 2016
FIN MAI 2017

MAÎTRE D'OUVRAGE **MAIRIE DE GRISOLLES** 05 63 67 30 21 service-culturel-grisolles@orange.fr
MAÎTRE D'ŒUVRE **ADEFPAT** 05 63 36 20 30 info@adefpat.fr
+ **ASSOCIATION DE L'AIRE** 06 74 50 57 11 association.delaire@orange.fr

1 Action participative
2 Photo-montage frontage
3 Photo-montage vitrine et enseigne
4 Proposition d'aménagement d'un espace public
5 Proposition d'aménagement d'un espace public

UNE PROGRAMMATION ACTIVE ET PARTAGÉE

COMMENT FAIRE ADVENIR UN PROJET PLUTÔT QUE DE L'IMPOSER ?

IN SITU

Dans le cadre d'une première étude urbaine de requalification du centre-bourg d'Artigues-près-Bordeaux, puis dans une deuxième mission d'AMO pour la mise en œuvre du projet d'aménagement du centre-bourg, nous avons proposé de tenir une permanence urbaine en investissant l'ancienne école maternelle Bel Air, un lieu au cœur du périmètre étudié.
L'objectif de ce processus est de nous donner la matière la plus juste et fine possible afin de répondre aux missions pour lesquelles nous avons été retenues.
Sous la forme de discussions, d'ateliers, de temps forts et de réalisation de maquettes, notre présence in situ dans l'ancienne école nous permet de récolter des ressentis et des informations qui nous guident dans nos recherches et orientent nos propositions.

CONCEVOIR AVEC LES FUTURS OCCUPANTS DES LIEUX : ÉLABORER LE PROGRAMME D'UNE FUTURE ÉCOLE AVEC LES ÉLÈVES ET LEURS ENSEIGNANTS, DÉFINIR LES PISTES D'AMÉNAGEMENTS URBAINS AVEC LES HABITANTS…

Notre présence in situ nous permet d'une part, de comprendre pas à pas des pratiques habitantes, vecteurs de dynamiques et de temporalités habitantes et territoriales, d'autre part, nous avons pu cerner sur le terrain, In Situ, l'importance patrimoniale et végétale du territoire.
L'organisation de conférences dans l'atelier Insitu met en lumière l'importance des matériaux impalpables et pourtant indissociables de la façon de faire la ville et ses constructions : la mémoire, mais aussi le son, les temporalités.

COÛTS
1re MISSION 47 000 € H.T.
2e MISSION 50 000 € H.T.
DÉBUT NOV 2016
FIN FEV 2019

MAÎTRE D'OUVRAGE Alexia BALLEREAU 05 33 89 55 65 aballereau@bordeaux-metropole.fr
MAÎTRE D'ŒUVRE Chloé BODART / CONSTRUIRE 06 61 87 03 91 bodart@construire.cc

1 Lettrage graphique sur la façade de l'ancienne école
2 Conférence lors d'un temps fort
3 Atelier cartes mentales
4 Maquette de site en chantier

REVIVRE EN CENTRE-BOURG : DE L'APPEL À IDÉES À L'ACTION PARTICIPATIVE

LA RÉNOVATION DU BÂTI ANCIEN,
UNE PREMIÈRE ÉTAPE POUR REDONNER ENVIE D'HABITER LES CENTRES-BOURGS

DE LA RÉFLEXION À LA MOBILISATION CITOYENNE

En 2015, le CAUE de l'Aude a initié et financé une démarche originale : un appel à idées, « Revivre en centre-bourg », adressé aux étudiants et jeunes professionnels en architecture, urbanisme et paysage. L'objectif était de susciter des propositions pour de nouvelles manières d'habiter les centres-bourgs anciens de l'Aude, adaptées aux modes de vie contemporains. Cette action trouve son prolongement dans l'accompagnement des communes concernées par la désertification de leurs centres anciens. Élément moteur de ce dispositif, l'opération Les Ocres associe depuis 2016 élus et habitants autour d'un chantier participatif et patrimonial de remise en peinture des menuiseries anciennes. En favorisant l'appropriation de l'espace public par ses usagers, le CAUE pose le premier jalon du vivre-ensemble.

QUAND ÉLUS ET HABITANTS DONNENT VIE AUX IDÉES DES EXPERTS

L'opération « Les Ocres » métamorphose durablement un village. Dès l'amont, lors de réunions publiques avec élus et habitants, une dynamique se met en place jusqu'au "jour J" où chacun, un pinceau à la main, va transformer son cadre de vie. L'UDAP (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine) et la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) sont associées étroitement au choix des surfaces à peindre (portes, fenêtres, volets, etc.) et à la mise en œuvre. Cette mobilisation citoyenne incite les élus à faire de cette journée un événement festif exceptionnel, avec banquet et fanfare. Pour le CAUE, l'opération est un support pédagogique de premier ordre pour sensibiliser à la qualité de vie dans les centres anciens, l'importance des façades donnant sur rue permettant une appropriation concrète de l'espace public.

DÉBUT DE LA DÉMARCHE **DÉCEMBRE 2015**

MAÎTRE D'OUVRAGE **CAUE11**

COMMUNES DE L'OPÉRATION "LES OCRES"

Éric CIAPPARA eric.ciappara@caue-lr.fr

1 2017 chantier Les Ocres à Pradelles en Val
2 2016 chantier Les Ocres à Bouilhonnac
3 2016 chantier Les Ocres à Bouilhonnac
4 2017 chantier Les Ocres à Villerouge Termenès
5 2018 chantier Les Ocres à Pradelles en Val
6 2017 chantier Les Ocres à Villerouge-Termenès

LES ARÈNES, D'UN PÔLE D'ÉCHANGES À UNE CENTRALITÉ DE QUARTIER

RÉVÉLER L'ESSENCE DU SITE, SES QUALITÉS NATURELLES, HUMAINES ET URBAINES POUR CRÉER LES CONDITIONS D'UN VÉRITABLE « QUARTIER D'AVENIR » INSCRIT DURABLEMENT DANS LA GÉOGRAPHIE URBAINE NÎMOISE.

RECONQUÊTE PAR LES FRANGES

Mas de Mingue est l'un des 3 quartiers Nîmois du NPNRU. Le projet porté par la Ville avec ses partenaires vise à « enrayer les mécanismes ségrégatifs facteurs d'inégalités sociales et territoriales au sein de l'agglo. ».
Malgré de nombreux dysfonctionnements notamment sociaux, ce quartier construit à la hâte pour loger les rapatriés dans les années 60, possède de grandes qualités : son paysage, des habitants dynamiques, une position stratégique pour le développement de l'est Nîmois.
Le projet s'appuie sur les équipements créés à l'interface du quartier (école, collège, crèche, TCSP) et sur la libération du vallon (aléa PPRI très fort)
26 ha, 4 600 hab., 240 lgts démolis, 236 réhabilités/requalifiés, une action sur une copro. dégradée, 200 lgts reconstruits, 14 ha d'espaces publics dont 4ha de vallon fertile.

RETROUVER LIENS, SENS ET SOLIDARITÉS

Mixité : elle se traduit par une offre diversifiée d'espaces, de logements, d'équipements, d'activités organisée autour de 2 polarités : cœur de village qui connecte l'ensemble ; vallon fertile qui valorise la zone inondable dans toutes ses composantes : paysagère, écologique, nourricière, socio-économique, hydraulique.
Exemplarité environnementale : les choix du projet pour les 10 ans à venir (déplacements, risques, énergie, agriculture urbaine…) répondent aux enjeux globaux de développement durable à long terme.
Démarche partenariale : La Ville porteur du projet garantit sa cohérence globale par son partenariat avec les différents acteurs impliqués. Elle associe les habitants au processus dans la maison du projet (expos, animations et réunions publiques) et par les ateliers régulièrement organisés.

COÛTS **84,6 M € H.T.** DONT 16,5 M € H.T. POUR LES ESPACES PUBLICS
DÉBUT ÉTUDES **JANVIER 2017**
FIN **2030**

MAÎTRE D'OUVRAGE **VILLE DE NÎMES**
MAÎTRE D'ŒUVRE GROUPEMENT
DUMETIER DESIGN architecte urbaniste MANDATAIRE 04 72 37 97 70 agence@dumetier.fr
NEMIS Paysagiste 04 66 84 20 28 – contact@nemis-paysage.com,
TRIBU développement durable **SÉMAPHORES** programmation urbaine
CRONOS sureté urbaine **VERDI** ingénierie **WZA** concertation **FIT** géomètres

1 Vue 3D du quartier
2 Détail du vallon fertile : principe de gestion « méditerranéenne » de l'eau
3 Associer les habitants : ateliers in situ et réunion à la maison du projet

NPNRU ÉTUDE URBAINE ET SOCIALE SUR LE QUARTIER ST-JACQUES DE PERPIGNAN

QUELLES ACTIONS POUR RÉHABILITER, AU CŒUR DE LA VILLE, LE QUARTIER MÉDIÉVAL DU XIV e SIÈCLE TRÈS DÉGRADÉ, DANS LEQUEL VIT UNE COMMUNAUTÉ EN SITUATION DE RELÉGATION SOCIALE ?

UN QUARTIER DÉGRADÉ EN CENTRE ANCIEN

Dans le cadre du protocole de préfiguration du NPNRU, l'étude lancée par la Ville de Perpignan visait, en articulation avec la révision du Secteur Sauvegardé, à définir des actions au niveau opérationnel afin d'accompagner les publics les plus en difficulté du quartier, à améliorer la qualité de vie des habitants, à retrouver une attractivité résidentielle et économique par une nouvelle offre de commerces, à offrir des espaces publics de proximité favorisant la citoyenneté et le lien social, tout en répondant à des problématiques actuelles d'un point de vue énergétique et de développement durable.

RÉFLEXION SUR QUARTIER ANCIEN PAUPÉRISÉ

La réflexion portait sur la question de l'actualisation des logements et des espaces publics dans un quartier médiéval très dégradé, au cœur d'une ville historique au riche patrimoine urbain et architectural. Les actions proposées visaient à retrouver, sans déstructurer la forme d'ensemble de ce tissu urbain aux ruelles étroites et bâti dense, les notions de confort actuel : lumière, ventilation, espace extérieurs privés et publics conviviaux, stationnements, …
Les réponses, basées sur le postulat de la neutralité, ont consisté à dédensifier les îlots bâtis par un travail sur les hauteurs et les cœurs d'ilots, ainsi que par des propositions de désenclavement du quartier d'un point de vue physique, du commerce et des équipements.

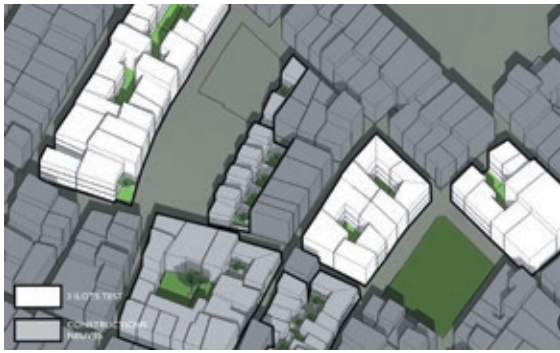

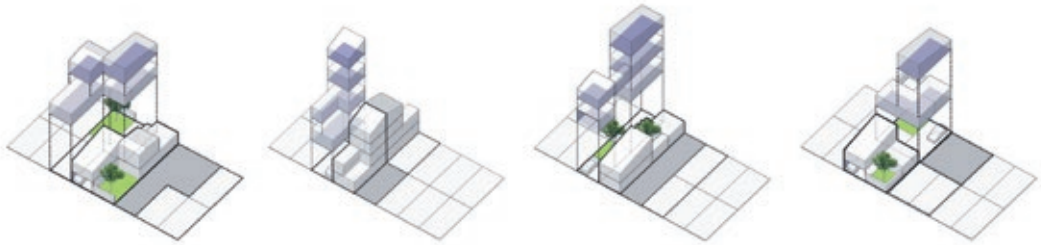

COÛTS ÉTUDES 130 802 € T.T.C.
DÉBUT 2016
FIN 2017

MAÎTRE D'OUVRAGE **VILLE DE PERPIGNAN** campana.michele@mairie-perpignan.com 04 68 66 34 15
MAÎTRE D'ŒUVRE **TRAVERSES** contact@agencetraverses.fr 04 67 75 25 88
LIEUX DITS sociologues
ADÉQUATION expertise immobilière

1 Dans le quartier St Jacques
2 Situation du quartier St Jacques dans la ville ancienne
3 Axonométrie de principe sur un secteur
4 Études de cas sur le bâti

REQUALIFICATION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE EST DE SÈTE

LE PROJET DE L'ENTRÉE EST DE SÈTE DOIT RELEVER LE DÉFI DE REDONNER À CE TERRITOIRE COMPOSITE, OCCUPÉ ET PARTIELLEMENT POLLUÉ UNE IMAGE TOURNÉE VERS LE XXIe SIÈCLE, RESPECTUEUSE DE L'IDENTITÉ LOCALE. PLUS QU'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT, UN PROJET DE VILLE ET D'AGGLOMÉRATION.

UNE REQUALIFICATION DANS LE FOND ET LA FORME

Le projet de l'entrée Est s'inscrit dans une démarche globale et prospective issu d'un plan guide concerté.
Si la stratégie d'aménagement est basée sur le réinvestissement d'un cœur d'agglomération (anciennement affecté à des fonctions industrialo-portuaire), elle implique aujourd'hui une nouvelle forme d'urbanité. Elle se met en œuvre pour mieux structurer son offre d'équipements, offrir plus de densité, mieux répondre aux modes de déplacements et aux usages à venir, et être plus respectueuse de son environnement.
Par son importance, elle permet une réflexion globale intégrant les modes d'habiter, les activités et déplacements, la qualité de vie et la biodiversité.
C'est un projet qui rayonne bien au-delà de son emprise.

UN PROJET QUI PERMET UNE RÉFLEXION OPÉRATIONNELLE SUR LA VILLE DE DEMAIN

Cinq composantes majeures du projet :

- Penser une fonctionnalité guidée par la mobilité actuelle et à venir ;
- Intégrer la nature en ville : par le végétal et par l'eau composante majeure du paysage sétois.
- S'adapter au changement climatique : développer une résilience au risque de submersion, faire de la ressource Eau un atout et non une contrainte ;
- Réaliser un projet diversifié qui répond à la ville de demain associant tous les modes d'habiter : activités, services et loisirs…
- Conduire un projet inscrit dans la transition énergétique avec une boucle de thalasso thermie ;
- Harmoniser un projet phasé qui suit les opportunités et le développement maîtrisé, en cohérence avec les projets des multiples acteurs associés.

COÛTS **65 M € H.T.** + **300 M € H.T.** DE CONSTRUCTIONS
DÉBUT **2018**
FIN **2038**

MAÎTRE D'OUVRAGE **SÈTE AGGLOMÉRATION MÉDITERRANÉE** saisine.agglopole.fr 04 67 46 47 48
MAÎTRE D'ŒUVRE GROUPEMENT **GGL LR-A SA-ELIT** ggl-amenagement.com 04 99 614 514

1 Une situation marquante en entrée de Ville
2 Une véritable intégration du végétal et de l'eau
3 Une signature architecturale du XXIe siécle

ESPACE MULTIMODAL AUTOUR DE LA GARE DE SÈTE ENTRE CANAL ET ÉTANG

UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL AU CŒUR D'UN MILIEU MARITIME.
LA GARE HISTORIQUE ET PATRIMONIALE, ÉPICENTRE D'UNE NOUVELLE MODALITÉ ET IDENTITÉ DANS UN QUARTIER EN MUTATION, EN ARTICULATION AVEC LA CITÉ ET SES SINGULARITÉS.

MULTIMODALITÉ DANS UNE ÎLE SINGULIÈRE

Un projet à 2 échelles, véritable pôle de relais entre les différents modes de transports, venir en vélo ou en voiture, se garer pour prendre un train, un bus ou une navette maritime.
Une échelle urbaine qui développe le projet sur deux façades maritimes reliées par une passerelle de part et d'autre de la voie ferrée, en lisière Nord de la ville sur les friches ferroviaires entre l'étang de Thau et la gare, au Sud en fond de scène de l'axe patrimonial Victor Hugo, le long du canal.
Une échelle citoyenne à l'atmosphère apaisée dégageant de larges espaces paysagers de déambulation dès la sortie de la gare invitant l'usager à la première contemplation de la cité sétoise, vers les emmarchements des berges du canal au delà du parvis gare ou autour des deux iles paysagères de la gare routière.

UN PÔLE STRATÉGIQUE PARTAGE ET ENRICHI

L'exercice n'est pas tant celui du calepinage ou des matériaux, qui afin de cohérence urbaine et simplicité reprennent les principaux codes déjà présents, que celui d'affirmer en un espace majeur ce nouvel aménagement public connecté à la cité sétoise en lien avec le futur quartier Est de la ville .
La technique est au service du projet, les fonctionnalités participent du concept urbain développé et non l'inverse.
Toujours élargir le regard et valoriser un contexte et une situation urbain spécifique.

COÛTS 7.3 M € H.T.
DÉBUT 2017
FIN 2021

MAÎTRE D'OUVRAGE **SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE** c.lorente@agglopole.fr 04 67 46 47 48
MAÎTRE D'ŒUVRE **N. LEBUNETEL & ASSOCIÉS** MANDATAIRE Architectes - Urbanistes contact@lebunetel.eu 04 67 13 81 20
ECL STUDIO Concepteur Lumière contact@ecl-studio.com 06 51 01 94 97
INGEROP MÉDITERRANÉE BET VRD infra francis.clauss@ingerop.com 04 67 27 39 62

1 D'un pôle d'échange multimodal à un espace urbain ouvert sur les berges du canal et du Mont St-Clair
2 L'accès retrouvé à la gare, vue du parvis à l'ombre d'un albizia
3 Le projet à l'horizon 2021, lien entre canal et l'étang de Thau
4 Un parvis animé d'ondulations fluides jusqu'au pont inspirées du passage des barques sur le canal

SQUARE MAÏMAT

PHASE 1, DÉMOLITION, RÉHABILITATION, CONSTRUCTION DE 148 LOGEMENTS, SURFACES COMMERCIALES, LOCAUX ASSOCIATIFS. AMÉNAGEMENT URBAIN, CRÉATION D'UNE PLACE COMMERCIALE (MARCHÉ) ET D'UN PARC RÉSIDENTIEL. PHASE 2, CONSTRUCTION 44 LOGEMENTS

UN QUARTIER HUMAIN, OUVERT, ACTIF

Le square Maimat à Muret, ensemble urbain dégradé et refermé, était composé de bâtiments à l'échelle déshumanisante, d'un centre commercial désaffecté et d'espaces publics non qualifiés.
Le projet de renouvellement urbain présente un quartier plus humain, ouvert et actif.
L'organisation des immeubles en plots permet de construire avant de démolir et de libérer 2 espaces publics majeurs, la place du marché et le parc public.
Les logements disposent d'une double orientation et d'un espace extérieur généreux et appropriable.
Les rez-de-chaussée dédiés aux services et aux locaux communs intègrent des cours partagées qui assurent une «résidentialisation douce» en interface avec l'espace public.
Le projet urbain paysager et architectural a permis de renouveler l'image du quartier et de créer les conditions favorables à la mixité sociale.

UN PARTI PRIS INNOVANT EN TERRITOIRE PÉRIURBAIN

Le partenariat Promologis — ville de Muret a permis de réaliser une opération de qualité en dehors du cadre ANRU, malgré les problématiques classiques de financement et relogement.
Le parti pris paysager constitue probablement une partie de la réponse à la densification des territoires périurbains en recréant des espaces de nature dans le tissu urbain constitué.
La dimension «commerciale» a été importante avec la relocalisation du marché sur la place ainsi que le travail sur les commerces existants, même si la commercialisation des locaux commerciaux reste difficile.
Le projet a désenclavé le quartier en le scindant en deux opérations distinctes, permettant ainsi la création d'une rue structurante.
Le quartier, en cours d'appropriation par les muretains et traversé par les piétons-cyclistes pour emprunter le sentier fleuri, mène au centre-ville.

COÛTS PHASE 1 **17,1 M € H.T.**
P.2 **3,73 M € H.T.**
DÉBUT CONCEPTION
PHASE 1 **2009** PHASE 2 **2015**
FIN P.1 LIVRAISON **2013/2014**
P.2 LIVRAISON **2018**

MAÎTRE D'OUVRAGE PROMOLOGIS e.radepont@promologis.fr 05 61 10 51 59
MAÎTRE D'ŒUVRE PPA ARCHITECTURES Alexandra LECOMPTE alexandra@ppa-a.fr 05 62 21 40 10

1 Maïmat : un quartier renouvelé
2 Un quartier ouvert et traversé
3 Un quartier ouvert et traversé
4 Habiter un immeuble - villa
5 Un appartement avec les qualités d'un logement individuel
6 Habiter en ville dans un parc

Photographies © Philippe RUAULT

DÉCLINAISON SPATIALE D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT À MAUGUIO CARNON

RÉFLEXION SUR LA CAPACITÉ D'ÉVOLUTION URBAINE D'UNE STATION LITTORALE.

ACTUALISATION D'UNE STATION BALNÉAIRE DES ANNÉES 70

La station balnéaire de Carnon est née des aménagements littoraux languedociens imaginés par la Mission Racine dans les années 60.
Ses aménagements aujourd'hui vieillissants ainsi que les nouvelles contraintes environnementales liées à une fragilité croissante du lido ont conduit la municipalité à s'interroger sur une stratégie de développement et à son plan d'actions, pour une requalification de la station.

FORMES URBAINES DES ANNÉES 70

La requalification de cette entité urbaine impliquait divers domaines qui ont été questionnés au regard des enjeux environnementaux, notamment en termes d'évolution climatique et de recul du trait de côte et par conséquent de réduction des plages : stratégie territoriale et identité de la station, programmation, qualité et mise en valeur des espaces publics et bâtis, amélioration des fonctionnalités urbaines, liens aux milieux naturels.

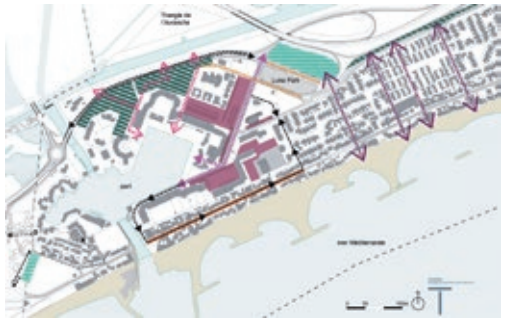

COÛTS ÉTUDES COMPRISES **98.310 € T.T.C.**
DÉBUT 2016
FIN 2017

MAÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE MAUGUIO-CARNON & **SPL L'OR AMÉNAGEMENT**
mairie@mauguio-carnon.com 04 67 29 05 09

MAÎTRE D'ŒUVRE TRAVERSES contact@agencetraverses.fr 04 67 75 25 88
ALPHAVILLE programmation urbaine
FRANCK BOUTTE environnement

1 Une station organisée autour du port
2 Architecture balnéaire
3 Une station des années 70
4 Orientations du schéma directeur de Carnon : réorganisation des mobilités
5 Orientations du schéma directeur de Carnon : requalification du port et des abords de la plage

LA MAÏADE : 10 MAISONS DE VILLE AU SEIN DE L'ÉCOQUARTIER DES TROIS- FONTAINES

UN HABITAT DE QUALITÉ, ISSU DE LA MISE EN COMMUN DES COMPÉTENCES DES MEMBRES DE TEQUIO ET DE LEUR VOLONTÉ D'AGIR POUR UNE INNOVATION SOCIALE, TECHNIQUE ET FINANCIÈRE. 10 MAISONS MODULABLES ET ABORDABLES CONÇUES COMME UNE ALTERNATIVE AUX LOGIQUES DE PROFIT.

UN NOUVEL ACTEUR DANS L'HABITAT

TEQUIO se définit comme un acteur intermédiaire, entre la promotion privée et les bailleurs sociaux, sous forme de Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) à but non lucratif.
Cet acteur hybride, proposer une alternative aux méthodes classiques de montage de projets. Il trouve sa voie dans un fonctionnement propre « l'épanouissement de chacun dans l'intérêt de tous ».
La coopérative regroupe 25 acteurs de l'habitat qui associés à des acteurs locaux et aux futurs habitants, cherchent à créer des lieux qui valorisent la « recherche du sens, des sens, d'essence » au niveau spatial, urbain, paysager, environnemental, historique, social. Il s'agit de faire naître de l'intelligence autour d'un projet et d'amener tous les acteurs à dépasser la seule recherche d'une satisfaction de leurs besoins.

QUALITÉ DE VIE ET BIEN ÊTRE SOCIAL À TRAVERS LE PROJET

La qualité architecturale, urbaine et écologique de la résidence est le fruit d'un travail collectif réalisé au sein de TEQUIO, avec toutes les parties prenantes (futurs habitants, Collectivités locales, maîtres d'œuvre)
Les maisons ont été pensées entre l'architecte et les futurs acquéreurs pour organiser l'espace intérieur en fonction de leur mode de vie. Les espaces communs et leur gouvernance seront définis au cours d'ateliers animés par des sociologues.
Ce processus de conception partagé permet :

- La personnalisation des logements ;
- L'appropriation en amont par les habitants ;
- Une formation et amélioration continue des projets par les échanges multipliés et transversaux entre spécialistes, institutions et acquéreurs ;
- Une optimisation du projet, une économie réelle sur son prix de reviens.

COÛTS 1 700 000 € H.T.
DÉBUT 2017
FIN 2019

MAÎTRE D'OUVRAGE **SCIC TEQUIO SCCV** La Maïade 2 rue Jacques-Laffitte 6496100 Bayonne
smdc.tequio@gmail.com 06 07 90 39 20
MAÎTRE D'ŒUVRE **ARANABEREZIARTUA ARCHITECTURE** 12, rue Belcenia 64 700 Hendaye
info@aranabereziartua.com 05 59 56 52 07

1 Vue du projet de 10 maisons de ville
2 Réunion de concertation : espaces communs et gouvernance
3 Réunion membres coopérative : réflexion projet
4 Connaissance du site: implantation future maison
5 Communication responsable : événementiel baguettes offertes

FAUBOURG MALEPÈRE

SITUÉ AU SUD-EST DE TOULOUSE, LE FAUBOURG MALEPÈRE EST UN QUARTIER QUI A ÉVOLUÉ AU GRÉ DES OPPORTUNITÉS FONCIÈRES. CE PROJET SE CARACTÉRISE PAR UNE MAÎTRISE FONCIÈRE PARTIELLE PAR L'AMÉNAGEUR. COMMENT GARANTIR LA QUALITÉ DE L'OPÉRATION DANS CE CONTEXTE ?

UNE ZAC À MAÎTRISE FONCIÈRE PARTIELLE ?

Le Faubourg Malepère s'est étendu le long de deux axes situés à l'entrée Sud-Est de Toulouse : les routes de Revel et de Labège. Ce territoire de 113 ha, occupé à la fois par des activités commerciales et du logement, a évolué au gré des opportunités foncières. Un mitage foncier s'y est développé, les opérations immobilières s'agrégeant sans cohérence sur les deux axes routiers.
Afin de structurer et dynamiser ce secteur, Toulouse Métropole intervient dans le cadre d'une ZAC confiée à la SEM Oppidea. Ce projet d'aménagement se caractérise par une maîtrise foncière partielle par l'aménageur. 30% environ du foncier mutable a vocation à être maîtrisé par Oppidea. La part de foncier mutable acquis directement par les opérateurs auprès des propriétaires, est donc très importante.

UN OUTIL POUR GARANTIR LA QUALITÉ URBAINE

Ce contexte a justifié l'élaboration d'une charte partenariale, afin d'informer les opérateurs, en amont des négociations foncières, de la densité attendue par secteur, des montants de participation, et des objectifs qualitatifs (énergétique, confort d'usage,…) notamment.
Elle précise également les étapes de la démarche partenariale, de l'acquisition du foncier à la livraison des programmes immobiliers, en passant par la mise au point des projets, qui associent Toulouse Métropole, Oppidea, les opérateurs et l'urbaniste en chef, Ateliers Lion & Associés, dans un objectif de co-construction du projet.
Le projet étant programmé sur 22 ans, la charte sera actualisée pour accompagner les évolutions des modes de vie, et répondre au mieux, à travers la production de logements, aux enjeux sociétaux.

COÛTS **142 691 K € HT**
DÉBUT **2014** (SIGNATURE DE LA CONVENTION PUBLIQUE D'AMÉNAGEMENT)
FIN **2036**
(DURÉE CONVENTION : 22 ANS)

MAÎTRE D'OUVRAGE **OPPIDEA** c.choquer@oppidea.fr 05 31 48 82 38
MAÎTRE D'ŒUVRE **ATELIERS LION & ASSOCIÉS** contact@atelierslion.com 01 45 43 27 42

1 Visuel du projet de la future place
© Atelier Lion & Associés
2 Maîtrise foncière partielle
© Crédits Ateliers Lion & Associés
3 Vue aérienne du quartier
© Crédits Ateliers Lion & Associés
4 Localisation et transports
© Crédits Actimage

ÉCOLE D'APPLICATION DE L'INFANTERIE LA CITÉ CRÉATIVE

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LA VILLE DE MONTPELLIER S'ENGAGENT POUR UN TERRITOIRE CRÉATIF

RECONSTRUIRE LA VILLE SUR LA VILLE – LA CITÉ CRÉATIVE

Sur 40h, le projet de reconversion de l'École d'Application d'Infanterie s'inscrit dans une démarche de réinvestissement urbain qui tire profit du contexte préexistant, des ambiances urbaines et paysagères des faubourgs, des architectures et des pratiques émergentes sur le site.
L'ambition du projet est d'intégrer en douceur l'ancien site militaire au tissu de faubourg et de créer un nouveau quartier urbain mixte agréable à vivre. La fabrication de ce morceau de ville est réalisée selon une approche légère et pragmatique pour mettre en valeur l'identité des lieux, la mémoire, l'histoire, le « déjà là ».
Le futur écoquartier EAI accueillera logements, activités fortement tournées vers les ICC, industries culturelles et créatives, commerces et équipements publics un groupe scolaire et une crèche ; le tout à proximité d'un parc aménagé de 20 ha.

RETISSER UN MAILLAGE AVEC LES QUARTIERS ALENTOURS INTERVENIR SUR UN SITE OUVERT PARTIELLEMENT AU PUBLIC

L'enjeu principal du projet est la réinscription de ce territoire dans la ville et son ouverture sur les quartiers voisins.
La transformation du site en un quartier mixte permettra de conserver des éléments patrimoniaux et de leur adjoindre des bâtiments d'écriture architecturale contemporaine.
Le projet de reconversion du site est une opportunité pour recréer des continuités urbaines et ouvrir le site sur la ville tout en favorisant les liaisons vers la ligne 5 du tramway
Il s'agira de réintroduire la variété des occupations et des usages avec une volonté collective de produire une morphologie urbaine de qualité s'appuyant sur une plus grande compacité et utilisant le tissu existant de type faubourg comme matière première à sa régénération.

COÛTS 104 M € H.T.
DÉBUT 2012
FIN 2032

MAÎTRE D'OUVRAGE **VILLE DE MONTPELLIER**
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA VILLE DE MONTPELLIER
helene.reder@montpellier3m.fr 04 67 34 73 19
SA3M SERVICE MONTPELLIER ET COMMUNES philippe.banuls@sa3m.fr 04 67 13 63 73

MAÎTRE D'ŒUVRE GROUPEMENT **WEST 8 MERLIN BOYER PERCHERON G. SENSINI ARTER**
m.vandevoorde@west8.com +31 (0)10 485 5801

1 Axonométrie du projet d'ensemble
2 Axonométrie du projet sur l'ancienne caserne (bâtiments neufs et conservés)
3 Exemple de réhabilitation de bâtiment existant « Les Ateliers » (Agence West8 / BPA)
4 Exemple de réhabilitation de bâtiment existant « La grande halle » (Agence West8 / BPA)
5 Projet de réhabilitation du bâtiment « Bretagne » Groupement Nexity – Agir Promotion Kalelithos / Architecte Ateliers Alfonso Femia

RECONVERSION D'UNE FRICHE URBAINE EN UN NOUVEAU QUARTIER DE LOGEMENTS

C'EST L'HISTOIRE DE L'INSERTION EN DOUCEUR D'UN QUARTIER, AUSSI GRAND QUE LE CŒUR HISTORIQUE DE BAILLARGUES ET DE LEUR « COUTURE » INDISPENSABLE.
SUR UNE ANCIENNE FRICHE, ON TROUVE MAINTENANT UN QUARTIER COHÉRENT DE LOGEMENTS.

UN QUARTIER QUI OFFRE UNE VIE DE VILLAGE

Le nouveau quartier s'articule autour d'espaces publics dédiés aux piétons pour favoriser les rencontres et les usages urbains. Le dessin peu orthogonal, le traitement du sol et les perspectives relativement courtes s'inspirent du cœur historique sans le pasticher. Dans ce projet composé de typologies variées, il s'agissait de définir l'échelle domestique capable de favoriser l'échange, et donc relativement dense, tout en préservant l'intimité des habitants. Les proportions, les volumes, les vues sont dessinées pour réussir cette alchimie complexe. La volumétrie adaptée permet un raccord naturel et sans heurts avec les constructions existantes, essentiellement des villas récentes sur trois côtés. L'ensemble confère au quartier cette image qui fait le charme des villages Languedociens.

UN PROJET PARTENARIAL PARTAGÉ

Au départ, une cave coopérative, un terrain de football, une rue qui les sépare, une collectivité attentive à son cadre de vie, un aménageur, cinq promoteurs (dont un social) et une agence d'architecture. La mise en synergie des convictions, des compétences et des envies de chaque partenaire a permis de faire émerger un projet partagé qui offre une réponse adaptée aux enjeux de développement de la commune.
En s'inscrivant dans une démarche contextualisée et cohérente avec les besoins locaux, le nouveau quartier Joseph-Suay exploite les valeurs qui fondent la qualité de vie à Baillargues tout en lui conférant un vocabulaire urbain et architectural contemporain.

COÛT 19 970 000 € H.T.
DÉBUT 2011
LAURÉAT CONCOURS
FIN LIVRÉ EN 2015

MAÎTRE D'OUVRAGE GGL AMÉNAGEMENT Jean-Marc LEYGUE jm.leygue@ggl-groupe.com
MAÎTRE D'ŒUVRE A+ARCHITECTURE Philippe BONON communication@aplus-architecture.com

1 Une forme urbaine adaptée à la morphologique existante du village et aux usages quotidiens.
2 Un réseau d'espaces publics qui offrent des parcours multiples et des accès privatifs aux logements.
3 Des espaces publics hiérarchisés qui favorisent la déambulation, les rencontres et le lien social.
4 Des logements adaptés au climat méditerranéen.
5 Un vocabulaire d'aménagement frugal qui s'inspire de celui du village sans le pasticher.
6 Sur la Route Impériale, un front bâti qui s'appuie sur une variation architecturale pour rythmer et qualifier cet axe historique de la commune.

ÉTUDE URBAINE DU PÔLE ÉCONOMIQUE DU PARC DES EXPOSITIONS

AMÉNAGEMENT D'UN QUARTIER DE 23 HA À FORTE DOMINANTE ÉCONOMIQUE EN INTERACTION AVEC LE FUTUR PARC DES EXPOSITIONS, LE CENTRE DE CONVENTIONS ET DE CONGRÈS DE LA MÉTROPOLE TOULOUSAINE.

UN PÔLE ÉCONOMIQUE SPÉCIFIQUE POUR LA MÉTROPOLE TOULOUSAINE

En complète interaction avec le PEx tant sur le plan urbain que dans sa dimension programmatique, ce futur pôle économique se structure autour d'un axe Ouest-Est dit « bande active » sur laquelle viennent se «plugger» les différents programmes : locaux d'activités professionnelles, bureaux, hôtellerie, restauration et commerces de proximité. Le projet agit comme un marqueur territorial fort en s'inscrivant comme une porte métropolitaine. Sa compacité et son efficacité spatiale libère au maximum l'espace de pleine terre tout permettant une flexibilité d'usages et de programme
L'ambition donnée sur la qualité urbaine et architecturale en fera un lieu d'activité spécifique dans la métropole toulousaine.

QUALITÉ URBAINE ET GESTION DES RESSOURCES

La « bande active », acte urbain radical permet de mener à bien la définition du projet tou au long de la conception tout en étant capable d'intégrer des nouvelles données d'entrée. La définition des contraintes et recommandations inscrites aux fiches de lots doivent appuyer les intentions du projet urbain tout en ménageant une marge d'interprétation architecturale. Ce bon équilibre autorise alors des projets ambitieux, voir inattendus, parfois des nouvelles pièces de la composition urbaine.

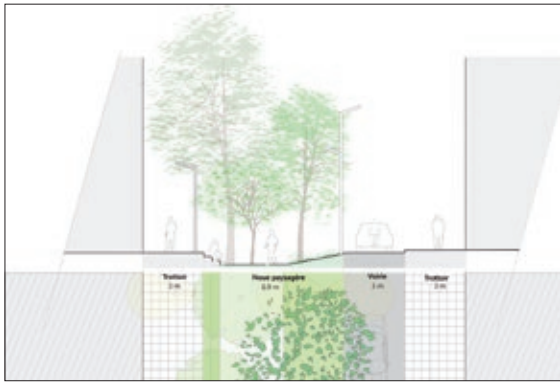

COÛT 800 000 € H.T.
DÉBUT 2011
FIN 2015

MAÎTRE D'OUVRAGE **EUROPOLIA** www.europolia.fr 05 31 48 43 00
MAÎTRE D'ŒUVRE **OMA** OFFICE FOR METROPOLITAIN ARCHITECTURE oma.eu +31 10 243 82 00
TAILLANDIER ARCHITECTES ASSOCIÉS starchitectes.fr +33 5 61 14 85 15
PPA ARCHITECTURES puigpujolarchitectures.fr +33 5 62 21 40 10
BATLLE I ROIG ARQUITECTES www.battleiroig.com +34 93 457 98 84
INGEROP CONSEIL ET INGÉNIERIE ingerop.fr +33 5 62 47 59 58

1 Vue-Avion
2 Plan d'ensemble
3 Profil Voirie

REMERCIEMENTS

Difficile de remercier tous les bénévoles tant l'implication des membres fut importante, de l'organisation de l'évènement à l'animation des salles, sans oublier bien entendu les participants du comité de sélection qui eurent la tâche difficile de choisir les 40 projets parmi tous ceux qui nous furent envoyés.

Faute de pouvoir citer tout le monde, nous remercierons les membres du comité de "sélection" :

Mireille ASTRUC, Jérôme BERQUET, Rudy BLANC, Adelaïde BOËLLE, Florence CHIBAUDEL, Françoise FAVAREL, Maryse FAYE, Jean-Pierre FAYE, Yoann FOUCHER, Eugène GREAU, Brigitte LAFOURCADE, Nicolas LEBUNETEL, Hervé LHOTELLIER, Céline LOUDIER MALGOUYRE, Philippe MILLASSEAU, Pierre ROCA D'HUYTEZA, Clarisse SCHREINER, Jean-Pierre SILVENT, Marie-Pierre TEYSSEYRE.

Nous n'oublierons pas bien entendu Constance FAVEREAU, Déléguée Générale de l'APUMP et cheville ouvrière de cette journée, ainsi qu'Élisabteh GAROSTE, interlocutrice toujours disponible et efficace au sein de Toulouse Métropole.

Nos remerciements vont pour finir, à Jean-Luc MOUDENC et Annette LAIGNEAU qui ont engagé Toulouse Métropole dans la poursuite d'un partenariat constructif et fructueux.

ORGANISATEURS

APUMP
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'URBANISME DE MIDI-PYRÉNÉES

UOM
URBANISTES OCCITANIE MÉDITERRANÉE

PARTENAIRES

SOLS
LES BETONS D'ENVIRONNEMENT
www.sols.fr

area

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

COLOPHON

Création graphique, maquette et mise en page
Atelier cartblanch *cartblanch.org*

Crédit photographie pp 2-3
Nico Froment *nicofroment.fr*

Impression
Escourbiac l'imprimeur *escourbiac.com*
Couverture sur papier Satimat 300 g
Pages intérieures sur papier Satimat 90 g
Papiers issus de forêts gérées durablement
certification PEFC™ n° 10-31-1393

échanges urbains 2018

SIXIÈMES RENCONTRES INTERRÉGIONALES DE L'URBANISME

UNE MANIFESTATION CO-ORGANISÉE PAR
L'APUMP OCCITANIE,
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'URBANISME MIDI-PYRÉNÉES OCCITANIE,
ET L'UOM,
URBANISTES D'OCCITANIE MÉDITERRANNÉE

AVEC LE SOUTIEN DE

APUMP Occitanie

SCM Lejeune 28, avenue Léon-Blum 31500 Toulouse
05 34 39 23 23 contact@apump.org apump.org